



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EMBELLISSEMENT DE DELÉMONT

1906-2006



Il y a 100 ans... Delémont en 1906

par Jean-Louis Rais

La SED: un siècle au service de la ville

par François Kohler



SED, DELÉMONT, 2006

La SED fête son centenaire

Chères Delémontaines,
Chers Delémontains,

1906-2006, la SED a cent ans...

C'est en effet en août 1906, qu'un groupe de personnalités de notre ville a décidé de fonder la Société de développement et d'embellissement de la ville.

Au cours de ses 100 ans d'existence, la SED ne se départira pas de ce double objectif: contribuer à la prospérité et à l'embellissement de la ville.

Tout au long de ces 20 lustres, de nombreuses réalisations ont vu le jour, que ce soit à l'instigation ou avec le soutien de la SED. Si nos projets ont pu être réalisés, c'est grâce au soutien et à la fructueuse collaboration des services de la Municipalité et de la Bourgeoisie, mais aussi et surtout grâce à la générosité de tous les Delémontaines et Delémontains qui par leurs cotisations et leurs dons ont assuré le financement de nos objectifs et de nos réalisations. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Pour marquer ce centenaire, le comité a fait appel aux historiens Jean-Louis Rais et François Kohler dans le but de nous relater la vie delémontaine en 1906 et l'histoire de la SED.

Ce sont ces intéressantes contributions que vous pouvez lire dans cet encart du *D'lem info*.

Par ailleurs, notre Société a décidé de faire un important cadeau à notre ville en contribuant conceptuellement et financièrement au balisage de l'«Itinéraire touristique et à la découverte du patrimoine urbain».

L'inauguration de cet itinéraire a eu lieu le 17 juin dernier, date de la remise du Prix Wakker à la ville de Delémont. Notre cité a ainsi été récompensée pour sa stratégie d'aménagement claire et son développement urbain de qualité. Cet honneur rejaillit également sur notre Société en cet anniversaire.

D'autre part, pour donner un caractère festif à notre centenaire, nous invitons tous nos concitoyennes et concitoyens à venir visiter les locaux de la SED à la Porte au Loup à l'occasion des journées du patri-

moine les 9 et 10 septembre 2006 où le verre de l'amitié sera servi.

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont œuvré jusqu'à ce jour au sein de notre Société, et en particulier les membres du comité actuel que j'ai l'honneur de présider, à savoir:

■ Gisèle Rais, Michel Sauvain, Claude Humair, Denis Broquet, Cédric Cerf, Pierre Chèvre, Francis Friedli, René Goffinet, Alexandre Kaiser, Roland Lachat, Jean-François Lovis, Francis Rais et Philippe Rais.

Le Président:
Pierre Tschopp

Présidents de la SED

1906-1913	Jämes Ruedin, fabricant d'horlogerie
1913-1914	Louis Veyrassat, ingénieur CFF
1914-1942	Gustave Riat, pharmacien
1943-1953	Etienne Philippe, négociant
1954-1963	Oscar Moritz, chef de gare
1963-1968	Henri Demagistri, fondé de pouvoir à la Banque cantonale
1968-1971	Georges Riat, directeur technique à l'imprimerie du Démocrate
1971-1976	Laurent Boillat, professeur de dessin
1976-1978	Francis Siegenthaler, directeur du TCS
1978-2000	André Richon, professeur à l'Ecole de commerce
2000-	Pierre Tschopp, architecte



Gustave Riat, président 1914-1942.



André Richon, président 1978-2000.

Il y a 100 ans... Delémont en 1906

par Jean-Louis Rais

On dépasse les 5000 habitants

Le rattachement de Delémont au réseau des chemins de fer et la construction de la gare, en 1875, sont à l'origine d'un accroissement important de la population. On comptait 2321 habitants en 1870, on en comptera 6161 en 1910: en 40 ans, le chiffre aura augmenté de près de 170%. L'année 1906 se situe dans cette marche ascendante: Delémont compte 5921 âmes en 1906.

Delémont ville, Delémont gare

Entre 1875 et 1906, l'espace champêtre qui s'étendait entre l'ancienne cité et la gare s'est urbanisé. Une ville nouvelle, avec ses commerces et restaurants, a doublé la vieille ville. Delémont ville a vu à ses pieds s'étaler Delémont gare. Des immeubles de trois étages ont bien vite été élevés sur la place de la Gare. Face à la station, un pont a été jeté sur la Sorne, donnant accès à deux nouvelles artères, avenue de la Gare et rue de la Molière. L'hôtel Terminus a dressé sa haute silhouette. Des bâtiments inspirés de l'Art nouveau ont fait leur apparition à l'avenue de la Sorne, à la rue de la Maltière, à l'avenue de la Gare, à la route de Bâle. Au nord de la route de Berne, actuelle route de Moutier, un nouveau quartier dénommé la Turquie a offert ses habitations aux employés des chemins de fer.

Entre 1875 et 1906, on a démoli les bâtiments qui barraient la Grand'rue du côté est, ouvrant un passage vers la route de Bâle. On a aménagé sur ce passage même un imposant bâtiment des postes. On y a logé le central d'une invention nouvelle: le téléphone.

Industrie florissante

Entre 1875 et 1906, témoins de développement économique, de nombreuses entreprises ont vu le jour:

- Fabrique de la Société horlogère, à l'actuelle rue de la Vauche
- Fabrique de boîtes de montres Jean-Baptiste Barbier, à l'emplacement actuel de la cure
- Gerber Frères, boîtes de montres, à la route de Bâle
- François Rais, boîtes de montres
- Jacquemai Frères, ateliers de mécanique, à la rue des Bats.

- Imhoff et Cie, ateliers de serrurerie, de mécanique, de charronnage et forge, quartier de la gare
- Auguste Straehl, serrurerie, à la ruelle des Ateliers
- Oscar Schmid, serrurerie
- Jean Martella, maître ferblantier
- Atelier de menuiserie Justin Kohler, devenu Fabrique jurassienne de meubles
- Brasserie, à la route de Bâle
- Manufacture jurassienne de cigares
- Fabrique de cigares de Delémont Tièche et Cie

Entre 1875 et 1906,

- Von Roll est devenu propriétaire des usines des Rondez. Von Roll continue d'exploiter des puits de mines à la Croisée et à la Blancherie.
- La Coutellerie a occupé la place de l'ancien haut fourneau de la route de Bâle.
- Les Abattoirs ont été construits à la route de Bâle.
- La Régie fédérale des alcools a installé ses entrepôts tout près de la gare.

Eau, électricité, progrès, confort

Le début du XX^e siècle est prometteur. Les progrès techniques ont été fulgurants entre 1900 et 1906.

On a installé un réseau de distribution d'eau: on ne va plus chercher à la fontaine

le précieux liquide, l'eau courante est livrée à domicile, il suffit de tourner le robinet, des bornes hydrantes ont été dressées dans les rues, prêtes à servir en cas d'incendie.

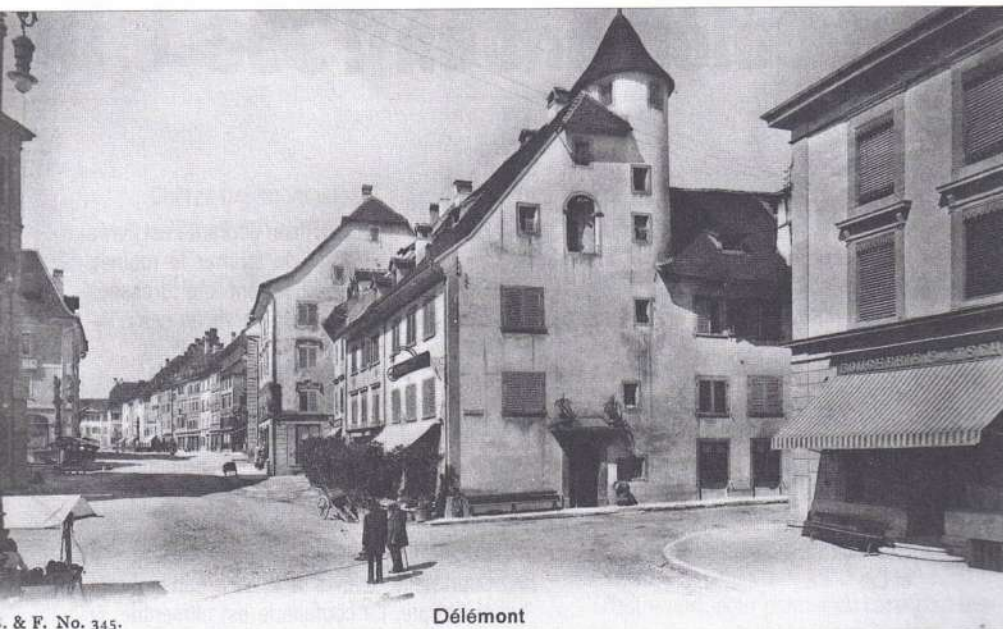
Des canalisations ont été mises sous terre pour l'évacuation des eaux usées: les ruisseaux coulant au milieu des chaussées sont devenus inutiles.

L'usine d'Amédée Comte, sise à Courtételle, a livré à la ville son courant électrique. La coutellerie est alimentée, la gare, les abonnés privés. A la maison on n'a plus qu'à tourner l'interrupteur. Les lumières des cafés attirent les noctambules. Même les places des fêtes champêtres sont illuminées. Une entreprise de Wangen, EWW, a installé l'éclairage électrique des rues et des places. Un rapport annuel regrette que cet éclairage public fonctionne de façon tout à fait défectueuse. On n'a pas tout à fait oublié les «lampions au gaz pauvre de légendaire mémoire» dont parle Le Démocrate, puisque le Conseil communal, en novembre 1906, décide de placer des lanternes à gaz à la rue du Temple et à la rue de Chêtré.

Les ateliers de mécanique des frères Jacquemai, situés au fond de l'actuelle rue des Bats, obtiennent, le 6 juin 1906, une concession officielle les autorisant à utiliser



La Grand'Rue; la Fontaine Saint Maurice; l'Hôtel du Faucon; l'omnibus prêt au départ; quelques vélocipèdes; le facteur.



La Grand'Rue; la Fleur de Lys; un candélabre électrique.

l'eau du Ticle pour produire de l'électricité. Une partie de la turbine de l'époque est exposée à la rue des Bats.

En attendant l'automobile, chevaux et locomotives à vapeur

En 1906 on ne doit pas voir tous les jours une automobile dans les rues de Delémont. Il semble que le maire en possède une,

puisque la presse souhaite qu'il montre autant d'habileté à conduire l'automobile communale que la sienne propre. En 1913 on comptera seulement 19 autos et 2 camions dans tout le district. Le 10 juin 1906, on vote dans le canton la Loi sur la police des routes: «Quant aux récents moyens de locomotion, vélocipèdes et automobiles leur emploi sur les routes ne peut être déterminé par la loi, car il importe

que des mesures prises à ce sujet puissent être rapidement modifiées.» En 1906 on est encore habitué aux voitures tirées par des chevaux. A l'occasion d'une excursion à Undervelier organisée par le Cercle libéral et la Fanfare municipale, les 120 participants se déplacent dans une douzaine de voitures: ce ne sont pas des automobiles. La voiture postale Delémont-Montsevelier est tirée par deux chevaux. Pour 50 centimes, l'hôtelier du Faucon (actuellement Bonne Auberge) va chercher ses clients à la gare en «omnibus», ce dernier étant bien sûr une voiture hippomobile.

Sur les lignes de Bâle, de Bienne, de Porrentruy, les locomotives sont encore à vapeur. En 1906, on autorise des expériences pour la traction électrique sur la ligne Bâle-Delémont-Delle. L'électrification ne se fera en fait qu'entre 1928 et 1933.

Quelques sports

Les sports pratiqués à Delémont sont le tir, la gymnastique, le football, le vélo, la luge, les quilles.

En 1902, la Société de tir a construit, sur l'ancien emplacement de la Maison des tireurs, un stand avec ciblérie, une grande halle de fête et un restaurant. C'est sur ce site remarquable du Stand que la Société organise, le dimanche 12, le lundi 13 et le mardi 14 août 1906, le Grand Tir de



La Grand'Rue; un candélabre électrique; au fond, la Poste.



La Rue de la Molière; à gauche, le Pont de la Maltière.

Delémont. Le tir est alors qualifié d'«art patriotique» et c'est de toute la terre jurassienne, de Bâle et de La Chaux-de-Fonds, qu'affluent les adeptes du fusil, de la carabine, du pistolet et du revolver. Le pavillon des prix est tentant, grâce à la générosité de la population delémontaine. La fête s'ouvre le dimanche matin par la réception des tireurs et un cortège les conduisant de la gare au Stand. La cantine est animée chaque jour par un banquet à midi, un concert en fin d'après-midi et une soirée familière. Deux fanfares, deux chorales et deux sociétés de gymnastique enchantent les tireurs et les gens de la ville. Un feu d'artifice clôt la manifestation. Tout le monde parle du Tir cantonal qui pourrait se dérouler en ce lieu du Stand trois ans plus tard: le Tir cantonal bernois de 1909 allait être une des plus grandes fêtes de l'histoire delémontaine.

Les trois sociétés de gymnastique, Ancienne, Fortschritt et Hommes, encouragent leurs membres à soutenir le projet d'aménagement d'une halle qui leur permettrait de mieux pratiquer leur sport.

Le Football-Club, qui s'entraîne près du Stand, a été fondé en 1904. L'Union-Sportive verra le jour en 1908. Les deux clubs fusionneront en 1909 pour former les Sports-Réunis.

Le Vélo-Club Les Amis du Vélo organise une sortie dans la Vallée de Tavannes le diman-

Votre rue existait-elle déjà il y a 100 ans ?

En sa séance du 27 janvier 1906, le Conseil communal, pour répondre aux exigences de l'assurance immobilière, décide des dénominations officielles à attribuer à toutes les rues et places de la ville.

Alors qu'on compte à Delémont, en 2006, 238 rues, on en comptait, en 1906, 79. La liste de ces 79 rues permet de connaître exactement jusqu'où s'étendait la ville il y a un siècle. Prenons connaissance des 79 noms retenus en 1906. Entre parenthèses, les noms d'aujourd'hui, s'ils diffèrent de ceux d'alors.

Grand'rue (Rue du 23-Juin) - Place du Marché (Place de la Liberté) - Place de l'Eglise - Rue de l'Eglise - Rue du Mont (Rue Pierre-Péquignat) - Passage Cherche-Midi (Impasse Cherche-Midi) - Ruelle du Cheval-Blanc - Rue du Collège (Rue de la Constituante) - Rue des Granges - Rue de Fer - Place Neuve (Place Roland-Béguelin) - Rue de la Place (Rue du Marché) - Rue de la Préfecture - Rue de la Justice - Rue de l'Hôpital - Rue du Nord

Rue des Moulins - Sous la Plateforme (Sur-le-Grioux) - Chemin du Ticle - Passage du Creux - Chemin des Usines (Rue de la Carpière) - Ruelle de l'Etoile - Chemin du Creux (Rue des Bats) - Rue de la Maltière

Place de la Gare - Avenue de la Sorne (Quai de la Sorne) - Rue de l'Entrepôt (Rue Albert Schnyder) - Avenue de la Gare - Rue de la Molière - Ruelle de l'Ecluse - Ruelle des Ateliers - Rue Pré-Guillaume - Chemin du Chalet (Rue du Chalet)

Route de Porrentruy - Place Monsieur - Rue de la Blancherie (Rue de la Vauche) - Rue du Stand - Chemin des Places - Route de Develier

Chemin de Domont (Route de Domont) - Chemin du Palastre

Faubourg des Capucins - Chemin de la Louvière - Rue Saint-Michel - Ruelle des Marronniers (Rue des Marronniers) - Passage des Capucins (Rière-l'Arsenal) - La Promenade

Rue de Chêtré - Rue de la Doux - Chemin des Boulaines - Chemin de la Charreratte

Chemin du Vorbourg (Route du Vorbourg) - Marché aux Chevaux - Place de la Foire - Chemin de Montcroix (Rue de Montcroix) - Chemin des Réservoirs (Rue du Réservoir) - Chemin des Adelles

Route de Bâle - Rue du Temple - Rue des Bains - Usines du Vieux Fourneau (un secteur de la Route de Bâle) - Route de Bellerive (continuation de la Route de Bâle)

Route de Berne (Route de Moutier) - Chemin de Bellevoie - Rue des Prés - Rue du Jura - Rue du Haut-Fourneau - Rue Morépoint - Rue Franche - Rue Courte - Rue Neuve - Route des Rondes (Rue Auguste-Quiquerez) - Rue des Voies CFF (Place des Voies CFF) - Route de Courroux

Rue de Rossemaison (Route de la Mandchourie) - Rue du Voirnet (Rue des Texerans) - Rue de Taiche - Chemin du Puits (Rue du Puits) - Rue de Dozière

che 20 mai et à Saint-Imier le dimanche 10 juin. Tous les «velocemens» sont invités.

Le 30 décembre, le Football-Club propose un concours de luges, avec médailles et prix, du Bériddai à la Porte au Loup.

On joue aux quilles dans les bistrots, en ville, dans la campagne environnante, dans les villages alentour.

Les foires sont importantes

En 1906 les foires mensuelles ont un impact de première importance pour l'économie de la ville. La foire du mardi 20 février est exceptionnelle: «Le marché du bétail présentait une animation extraordinaire et les ventes ont été très nombreuses et à des prix élevés. Les négociants et les forains ont fait également de très bonnes affaires.» Il avait été amené 11 chevaux et poulains, 679 bêtes à cornes et 696 pièces de menu bétail. Une paire de boeufs de travail se vendait 1000fr, une vache laitière 580fr, un cheval de travail 600fr, des porcs de 6 mois 120fr la paire. Au marché on payait 1fr40 la douzaine d'oeufs, 1fr40 la livre de beurre, 90 c la livre de boeuf, 1fr la livre de veau, de porc ou de mouton.

Au soir de cette foire du 20 février «la gare a expédié 610 pièces de gros et 91 pièces de petit bétail dans 102 wagons». La gare était encombrée. Les quais pour le chargement et le déchargement se révèlent insuf-



L. B. 4266 Delémont - Rue de la préfecture

La Rue de la Préfecture; la fontaine, surmontée d'une boule, qui n'est pas encore la Fontaine du Lion; la façade peinte de l'Hôtel du Bœuf; un candélabre électrique.

fisants. La presse proteste, le Conseil communal décide d'intervenir.

Conflits entre ouvriers et patrons

Le développement de la construction et de l'industrie entraîne des conflits sociaux et le réveil de la lutte syndicale.

Début juin, les maçons de la localité, au nombre de 150, la plupart de nationalité

italienne, décident de faire grève. La grève dure une dizaine de jours. Les ouvriers obtiennent un salaire minimum de 50 centimes l'heure et la journée de 10 heures.

Début septembre, un groupement syndical se constitue à Delémont, section de la Fédération internationale des ouvriers monteurs de boîtes. 110 monteurs de boîtes sont occupés à Delémont. Fin octobre, ils menacent de faire grève. Après négociations, le nombre d'heures journalières est fixé à 10 heures et les salaires sont ajustés. Les femmes gagneront 5 francs par jour, 3 francs si elles ne connaissent pas le métier à fond.

Précisons qu'on paie alors 15 centimes la livre de pain blanc, 20 centimes le litre de lait, 35 centimes les deux litres, 90 centimes la livre de boeuf.

Fauteurs de troubles

La petite ville d'il y a 100 ans n'est pas toujours aussi calme qu'on pourrait le croire. Bien souvent des enfants rôdent dans les rues jusqu'à 11h du soir. Des jeunes trouvent amusant de briser les isolateurs des poteaux télégraphiques et téléphoniques. Des vandales renversent deux croix sur le chemin du Vorbourg. Cinq individus attaquent un ouvrier qui rentre chez lui et le jettent à terre. Deux bandits s'en prennent à une baraque en planches habitée par un pauvre chiffonnier et y mettent le feu, après avoir dérobé des poules et des lapins. A chaque foire des hommes ou des femmes se font délester de leur porte-monnaie par des pickpockets.



B. & F. No 349.

Delémont — Rue de Hôpital

1906.

La Rue de l'Hôpital; l'Hôpital; la fontaine surmontée d'une statue qui n'est pas encore celle de saint Henri.

Un Conseil général, cinquième roue du char

On n'aura rien inventé, en 1972, en instituant à Delémont un Conseil de ville. En 1901 déjà, on avait institué un législatif de 30 membres, appelé Conseil général. Ce Conseil général, qui allait se réunir à l'hôtel de ville, tint sa première séance en 1902. Mais il devait connaître une courte existence. En 1906, des citoyens pensent que le Conseil général ne fait qu'entraver la bonne marche des affaires et que c'est une institution trop coûteuse. Ils lancent une pétition pour demander sa suppression. L'Assemblée communale vote l'abolition du Conseil général. Il faudra attendre qu'un nouveau Règlement d'administration sanctionne le vœu de l'Assemblée: le Conseil général siégera encore en 1907 et 1908. Faut-il s'indigner de la négligence des conseillers généraux? Le 24 août 1906, 16 sur 30 sont présents, 3 s'en vont avant la fin, le quorum n'est plus atteint, la séance est interrompue. Le 20 septembre, 13 conseillers présents, le 27 septembre, 14 présents: pas de quorum, pas de séances. Deux séances convoquées en automne 1908 seront honorées respectivement par 11 et 13 conseillers: on n'aura jamais pu vivre la dernière réunion du Conseil général.

Assemblée communale, tohu-bohu de la démocratie

Alors qu'en 1972 l'avènement du Conseil de ville allait entraîner la suppression de l'Assemblée communale, le règlement de 1901 avait introduit un Conseil général sans abolir l'Assemblée. L'Assemblée communale, en 1906, ouverte à tous les citoyens, mâles bien entendu, est convoquée dans l'ancienne salle du théâtre, au Châtelet, le dimanche matin après l'office. Elle a lieu parfois le samedi soir, ce qui soulève le mécontentement, car les négociants et les agriculteurs ne peuvent se libérer en semaine.

A cent ans de distance, on sourit à suivre les invraisemblables revirements de l'Assemblée communale. Au début de 1906, une pétition se couvre de signatures pour la suppression du Conseil général. Appelée à se prononcer sur cet objet, l'Assemblée du 14 avril vote l'abolition du Conseil général par 144 voix contre 13. Cette même Assemblée du 14 avril refuse un projet de halle de gymnastique. Une nouvelle pétition est lancée pour l'annulation des décisions prises par l'Assemblée du 14 avril. On remet alors la question de la halle à l'ordre du jour de l'Assemblée du 22 juillet. Le 20 juillet, Jules Eckert, ancien maire, demande qu'on remette à plus tard

cette Assemblée du 22, mais sa demande est rejetée par le Gouvernement bernois. L'Assemblée, réunie donc comme prévu le 22, dit oui à la halle par 116 voix contre 7. Mais elle doit se prononcer à la majorité des deux tiers sur l'emprunt nécessaire aux travaux. On lit dans L'Impartial qu'on a compté 147 oui mais que, la majorité requise étant de 148, c'est non. Alors qu'on lit dans le procès-verbal officiel que la majorité requise étant de 146 voix, c'est oui. Joseph Ceppi porte plainte contre les décisions de l'Assemblée du 22 juillet. Le préfet rejettera la plainte mais Ceppi interjettera appel. L'Assemblée du 26 août doit prendre position sur la prise de 20 actions de 500 fr

pour la ligne du Loetschberg. En début de séance, en présence de 72 citoyens, l'objet est refusé, mais en fin de séance, en présence de 82 citoyens, il est accepté, donc finalement accepté. Le 29 septembre, l'Assemblée revient sur la question du Conseil général et vote son abolition au bulletin secret par 139 voix contre 135. On lit dans la presse: «Le contrôle des votes devient difficile et le secret de vote illusoire dans un local aussi encombré. Il y avait 280 citoyens présents.» Et, ce 29 septembre, l'Assemblée décide la démolition de la Porte au Loup, par 124 voix contre 1. Là au moins c'est net: la Porte au Loup sera démolie, peut-être après 2006.



La Rue de Fer; à gauche, la grande maison de commerce Rippstein.

Un chien abattu à Delémont intrigue la presse du monde

Du 30 avril au 2 mai 1906, la Cour d'assises du Jura, réunie à l'étage supérieur de l'hôtel de ville, dans la salle précisément appelée en ce temps-là salle des assises, juge deux répugnants criminels, deux Delémontains, Jean Scherrer, 49 ans, et son fils Albert, 20 ans. A l'ouverture du procès la population est agitée. Les rues sont noires de monde au passage des inculpés. La salle d'audience est prise d'assaut, on refuse plus de 100 personnes. Ils seront 1000 à se rendre sur la route Soyhières-Mettembert pour assister à la reconstitution du forfait.

Le 1^{er} décembre 1905, les Scherrer avaient assassiné Emile Mergy, tenancier de la Croix-Blanche à Soyhières, alors qu'il descendait tranquillement de Mettembert sur sa carriole à un cheval. A Soyhières on s'inquiéta lorsqu'on vit arriver le cheval trainant une voiture vide. On devait retrouver l'aubergiste en contrebas de la route, dans la combe. Le portefeuille avait bien sûr été dérobé, le corps avait été percé de 26 coups de couteau, la tête avait été fracassée sous une grosse pierre. Les jambes étaient déchirées par des morsures de chien. Les brigands avaient lancé leur molosse contre le pauvre homme qui se défendait.

Le tribunal condamne les deux assassins à la réclusion à perpétuité. Leur chien, qui était présent à l'audience, est confisqué, il est abattu quelques jours plus tard dans la cour de la prison. Le procès des Scherrer fait sensation dans la presse internationale. On lit dans le New York Herald à peu près ceci: «Un chien compromis dans une affaire d'assassinat vient d'encourir les rigueurs de la justice. Le Tribunal de Delémont l'a condamné à mort. La complicité du chien avait attiré l'attention de la cour.» On lira des années plus tard dans un livre savant édité à Paris: «Le dernier cas connu de procès d'animaux est celui d'un chien qui, à Delémont, en Suisse, fut exécuté en 1906 pour avoir participé à un vol avec violence.» Une bien triste réputation pour la ville jurassienne.

On relève dans les procès-verbaux de l'Assemblée communale les belles envolées du président du tribunal Ceppi: «Il faut interdire les auberges à ceux qui n'ont pas payé leurs impôts.» «Le voyer chef ferait mieux de faire son travail que d'aller à l'auberge.»

La conciliation évite la bagarre et étouffe la démocratie

En 1906, dans le Jura, à Delémont, les partis politiques, le parti libéral radical et le parti conservateur catholique, prèchent la conciliation. Un grand mot, la conciliation, que l'on brandit parfois avec sincérité, souvent avec hypocrisie. La conciliation, c'est une entente entre les partis, des accords qui, lors d'élections, devraient aller jusqu'à l'élaboration d'une seule liste commune.

Rappelons les élections communales de décembre 1905. Le jeudi 7 décembre, l'assemblée des radicaux décide qu'au Conseil communal on aura 4 radicaux et 1 conservateur et qu'au Conseil général on aura 17 radicaux, 7 ouvriers et 6 conservateurs. Le vendredi 8 décembre, l'assemblée des

conservateurs accepte les décisions des radicaux à condition qu'on présente aux électeurs une liste commune portant les candidats des trois formations politiques. On a le temps d'imprimer les listes le samedi. Et on vote le dimanche 10 décembre. Tous les candidats sont élus, puisqu'on n'a pas eu de liste dissidente. Mais forcément le désintéret et l'abstention ont été importants: moins d'un tiers des citoyens ont voté. Le Conseil communal en 1906 sera composé du maire radical, Oscar Froidevaux, de trois conseillers radicaux, MM. Duvoisin, Goetschel et Gascard et d'un

conservateur, M. Joliat. (L'auteur de cette étude aimerait féliciter deux conseillers généraux conservateurs élus, Charles Rais, son grand-père paternel, et Fidèle Maguin, son arrière-grand-père maternel.)

Le 4 mars 1906, les électeurs du district doivent élire un préposé aux poursuites. Les conservateurs soutiennent le titulaire, Léon Meyer. Au nom de la conciliation, les libéraux, déclarent dans un premier temps ne pas vouloir s'opposer à cette candidature. Dans un deuxième temps, outrés par les propos polémiques du journal conser-

Survol

Ecoles. Le Château abrite l'Ecole primaire, le Collège des garçons, l'Ecole secondaire des filles, l'Ecole professionnelle artisanale. L'Ecole normale des institutrices se trouve au faubourg des Capucins. On inaugure en 1906 un cours professionnel pour apprenties couturières, 24 jeunes filles s'y inscrivent. C'est en 1906 qu'on décide de scinder des vacances d'été trop longues: on aura dès lors 6 semaines en juillet-août et 2 semaines en octobre.

Hôpital. L'ancien couvent des ursulines, à la rue de l'Hôpital, est le seul bâtiment hospitalier du district.

Bains. Delémont n'a pas encore de piscine en 1906. On peut aller prendre des bains chauds tous les jours entre 6h et 21h à l'Hôtel des Bains, rue des Bains.

Banque. En 1906, les autorités communales font des démarches pour qu'une succursale de la Banque cantonale de Berne soit établie à Delémont. En 1906, c'est la Banque du Jura qui occupe encore l'emplacement qu'occupera plus tard la Banque cantonale, à l'avenue de la Sorne.

Journaux. Quatre journaux sont imprimés en 1906 à Delémont: Le Démocrate, L'Impartial du Jura, La Feuille officielle du Jura, Der Berner Jura. Les conservateurs ne lisent pas Le Démocrate, organe libéral, mais Le Pays, imprimé à Porrentruy.

Place de l'Etang. En 1900, on a fait disparaître l'Etang situé entre la Porte au Loup et le cimetière. En 1906, le Conseil Général décide le nivellement de la place de l'ancien Etang et la construction en ce lieu d'une halle pour les foires au bétail. Une polémique s'élève quant à l'abattage prévu de l'allée de platanes qui borde l'espace. Quant à la halle, elle ne sera pas construite.

Etat des rues. Excellent travail du rouleau compresseur à la Grand'rue. Le gravier en calcaire du Jura, qui se réduisait en poussière, puis en boue, n'est plus utilisé. On ne se sert plus que de gravier du Rhin.

Orphelinat. En face de l'ancien orphelinat, à la rue de Chêtré, les communes du district ont décidé en 1905 de construire un nouvel orphelinat, dit orphelinat des filles. Les travaux de construction sont mis au concours en juin 1906, et en novembre la charpente est déjà posée. Riche bâtiment, dû à l'architecte Koenitzer, qui prendra le nom d'Institut Saint-Germain.

Halle de gymnastique. «Il faut procurer à la jeunesse les engins les plus perfectionnés et les plus modernes, il faut éveiller chez les enfants et les amateurs l'amour de l'art de la gymnastique.» La transformation de la Halle aux blés, ancien dépôt de céréales, en Halle de gymnastique est décidée par l'Assemblée communale du 22 juillet 1906. La Halle du Château sera inaugurée en 1908, salle de gymnastique, d'assemblées, de concerts et de théâtre.

Horloges électriques. On étudie l'installation d'une horloge électrique au Château. L'hôtel de ville est déjà doté d'une horloge semblable.

Porte au Loup. En 1901, la Commune avait acheté la Porte au Loup à Joseph Enard, photographe. En 1904, l'Assemblée communale avait décidé la démolition de ce bâtiment. En 1906, le Conseil communal et le Conseil général reviennent à charge, proposant à l'Assemblée d'accepter une nouvelle fois la démolition. On voudrait surtout faciliter l'accès au champ de foire. Le 29 septembre, l'Assemblée vote la suppression de «ce peu gracieux édifice». Le Conseil communal ne doit ordonner les travaux que quand les voisins se seront déclarés d'accord de collaborer financièrement. Or, en novembre, le Conseil a l'idée de consulter l'architecte Propper, membre de la commission cantonale des monuments historiques. Celui-ci affirme que la vieille porte est un monument historique et qu'elle «donne sa caractéristique à un quartier de la ville». L'architecte Koenitzer présente un intéressant projet de restauration. La toute nouvelle Société d'embellissement et de développement se prononce pour la conservation du bâtiment. La Porte au Loup est sauvée.



A l'Avenue de la Sorne, la Bayrische Bierhalle ou Café Métropole.



La Gare et ses trains à vapeur.

vateur Le Pays, ils décident de présenter un candidat, François Rossé. Meyer l'emporte par 1973 voix contre 1418 à Rossé, mais à la suite de luttes acharnées que 100 ans après on a beaucoup de peine à comprendre. Le journal libéral *Le Démocrate* a attaqué Meyer dans son honneur professionnel et Meyer intente une action civile au rédacteur et à l'éditeur. Un correspondant du journal *L'Impartial* écrit: «Les moyens de propagande employés dépassaient les bornes de ce qui est permis chez un peuple civilisé. Des scènes regrettables se sont déroulées dans les rues de notre ville. D'honnêtes citoyens ont été attaqués, battus, il y a même eu des blessés. Pour arriver à leur fin, les partis en présence payent à boire, saoulent leurs électeurs, les surexcitent, les énervent.» Et le correspondant conclut en proposant la création d'un parti de la conciliation.

Les élections cantonales du 6 mai sont plus calmes. Les 9 anciens membres du Gouvernement bernois, 7 radicaux et 2 conservateurs, sont réélus sans rencontrer d'opposition. Parmi eux 2 Jurassiens: Gobat et Simonin. Les députés au Grand Conseil, pour le cercle électoral de Delémont, sont élus sans qu'on leur ait opposé de concurrents, les 3 radicaux Rossé, Gurtler et Eckert, et l'ouvrier Wolf. Cette élection au Grand Conseil s'est déroulée à Delémont dans l'indifférence.

Tout était si bien arrangé d'avance que *L'Impartial* omet de donner les résultats du vote.

Tout est arrangé aussi pour les élections de district du 10 juin. Radicaux et conservateurs sont arrivés à la conciliation, à un compromis, à l'établissement d'une liste

commune. On présente pour la préfecture Amédée Comte, radical, pour la présidence du tribunal Joseph Ceppi, conservateur, et comme juges deux radicaux et deux conservateurs. Tous sont élus. Il n'y a pas eu de campagne: point de propagande, point de lutte, point d'agitation. Il ne faut pas s'étonner du désintérêt et de l'absten-



L'Avenue de la Gare, poussiéreuse par temps sec, boueuse par temps de pluie; à gauche, l'Hôtel Delémont; à droite, la Rue de la Molière.

tion des citoyens: 39% de participation. N'empêche que la belle conciliation se brise après le vote. Alors que Le Démocrate reproche aux conservateurs d'avoir biffé Comte, Le Pays reproche aux radicaux d'avoir biffé Ceppi. L'Impartial écrit: «Un parti ne se gêne pas de voter uniquement pour ses candidats, alors qu'il devrait voter la liste complète telle qu'elle a été établie dans les réunions des deux partis.»

On constate que si on n'arrive pas à la conciliation, c'est la bagarre. Si on arrive à la conciliation, les citoyens se désintéressent du vote, mais les politicards restent amers. Il y a plus grave: quand les partis s'entendent entre eux, il ne reste aucun choix aux citoyens, c'est l'étouffement de la démocratie.

Autorités religieuses

Le 6 septembre 1906 décède le curé-doyen de Delémont, Joseph Fleury. 2000 personnes, 70 ecclésiastiques, assistent à ses obsèques. Il sera remplacé en fin d'année par Justin Jobin. En mai on avait annoncé la mort de l'évêque de Bâle, Mgr Léonard Haas. On élira à sa place, en juillet, Mgr Jacques Stammer. En octobre, à l'occasion de l'administration du sacrement de confirmation, Mgr Stammer est reçu à Delémont comme l'aurait été sous l'ancien régime un prince-évêque. En novembre, le Grand Conseil bernois décide de créer à Delémont un second poste de pasteur.

Delémont germanisé, presque bilingue

Les nombreux employés du chemin de fer qui s'installent à Delémont viennent de Suisse alémanique. On parle beaucoup allemand dans le secteur de la Turquie. Dans le quartier de la Gare, une réunion d'information politique se déroule entièrement en allemand. A l'Assemblée communale, il est courant qu'on traduise les interventions. Au 1^{er} août, un des discours officiels se donne en allemand. On connaît à Delémont un Maennerchor, un Frauenchor, une société de gymnastique Fortschritt. On publie un journal de carnaval en allemand: Der Stadtfäger. On annonce à l'intention des alémaniques des fêtes bien sympathiques: le Fritzentag-Feier au Gasthof zum Ochsen, le November-Feier au Delsbergerhof, et au Delsbergerhof également le Christbaum-Feier der Arbeiterunion.

La Belle Epoque

On appelle La Belle Epoque les premières années du XX^e siècle, considérées comme particulièrement heureuses. Il semble que Delémont en 1906 vive pleinement cette Belle Epoque. Les constructions nouvelles



Le Stand et le Restaurant du Stand, constructions de 1902.



Le Faubourg de la Gare, surnommé la Turquie; remarquable villa à tourelle à la Rue du Haut-Fourneau.



L'Avenue de la Gare et ses bâtiments inspirés de l'Art nouveau; à gauche les immeubles appelés Maisons bâloises; au fond, la villa du Dr Wermeille.

et l'apport de l'eau courante dans les appartements créent un confort bienvenu. La jeune fée électricité éblouit et fait rêver. On croit au progrès. La ville s'agrandit, la population augmente, l'économie se développe. Les commerces se font nombreux, offrant les tentations de la dernière mode, Bazar Jurassien à la place de la Gare, Grands Magasins Kuhnle à la place de l'hôtel de ville, Fabrique Jurassienne de Meubles, A la Botte Rouge, Ernest Perrey Cordonnerie Parisienne, Singer machines à coudre, Ecabert confection, Weill confection, Au Bon Marché blanc et trousseaux, Amarca Rais parapluies et ombrelles, M^{me} Joliat chapeaux, M^{me} Albrecht modiste, M^{me} Laclef modiste. Et surtout il y a les auberges, les restaurants, les cafés, les brasseries, les bistrotts, qui offrent au beau monde de La Belle Epoque insouciance et divertissements.

Santé!

En 1906 on compte à Delémont 42 cafés et restaurants, 24 en ville, 10 à la gare, 8 dans les environs. Cela fait un établissement pour 140 habitants. On lit au procès-verbal du Conseil communal: «La ville de Delémont est abondamment fournie de débits de boisson et une augmentation non seulement n'est pas un besoin mais irait à l'encontre de l'intérêt public.»

De nombreux bistrotts, de 1906 à nos jours, ont conservé leur emplacement et leur nom. Quelques-uns ont changé de nom. Le Métropole est devenu Il Padrino, l'hôtel Delémont le D'lem, le Central le Shannon's Pub, le Faucon la Bonne Auberge, la Tempérance le Chasseur. D'autres tombent dans l'oubli: le Terminus, le Pont, l'Etoile, le Jura-Simplon, le Haut-Fourneau.

Attractions

En 1906, la Halle du Château et la Salle Saint-Georges n'existent pas. L'ancienne salle de théâtre du Châtelet est affectée aux assemblées communales. Spectacles, concerts, bals, conférences, réunions politiques, tout se passe dans les cafés et restaurants. Les aubergistes organisent très régulièrement des concerts, engageant des orchestres et groupes musicaux suisses et étrangers. L'hôtel Delémont dispose de la grande salle qui deviendra plus tard le cinéma Casino. C'est ici qu'est présenté, du 13 au 16 janvier, un spectacle exceptionnel, le Cinématographe, ou Ciné-Phono-Théâtre, projection garantie sans oscillations.

A l'hôtel Delémont on peut parfois applaudir des magiciens. Et puis aussi des exhibi-

tions de goût douteux: la plus forte sommière du monde, 18 ans, 412 livres; les trois colosses, enfants géants, «la plus grande attraction du 20^e siècle»; Miss Wanda d'Angleterre, 22 ans, 327 livres; la princesse Martha, la plus petite dame du monde, 21 ans, 62 cm de hauteur. Au café du Midi, un individu prétend, grâce aux rayons Roentgen, montrer le squelette de la jeune personne qui l'accompagne; on

découvre bientôt la mystification: l'homme utilise un squelette qu'il met en mouvement et fait apparaître dans une glace.

Sociétés, concerts, théâtre

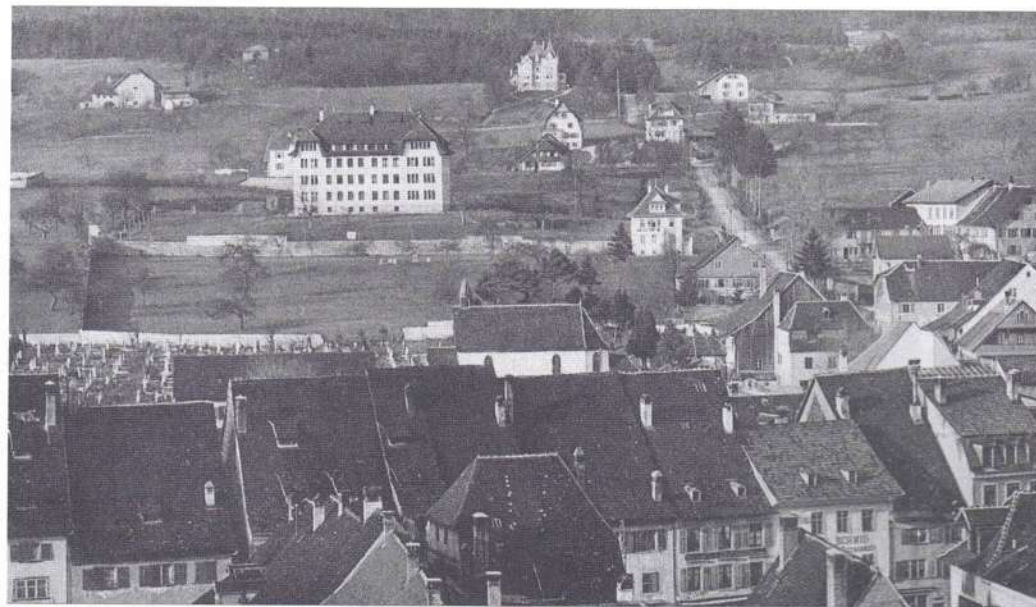
Les sociétés de la ville offrent généreusement à leur public musique, chant, théâtre, gymnastique. Les concerts ont généralement lieu au Soleil, au Delémont, au



Delémont - Vue sur la Sorne

No. 1006. Enard & fils, Delémont.

La Sorne, pas encore canalisée; au fond, l'Hôtel Terminus.



L'Orphelinat, construit en 1906, à la Rue de Chêtré.

Central, à la Cigogne. En 1906 on peut applaudir la Chorale française, le Maennerchor, le Frauenchor, la Fanfare municipale, l'Union instrumentale, la Musique des employés de chemin de fer, les sociétés de gymnastique Ancienne et Fortschritt, l'Association catholique des jeunes gens. On aime aussi les concerts de sociétés de l'extérieur: Choeur mixte de Courtételle,

Orchestre de Saint-Imier, Fanfare municipale de Porrentruy.

On apprécie le théâtre. Le Football-Club fait ses débuts littéraires en présentant deux vaudevilles et un drame en trois actes. La Société typographique triomphe avec «Martyre», un drame en cinq actes. «A plusieurs reprises, écrit la critique du Démo-

crate, les larmes ruisselaient sur tous les visages.» Et puis il y a le Théâtre Petitemange qui s'installe dans la Cour du Château et qui joue du 20 août au 23 septembre, sans discontinuer, des opérettes, opéras comiques, opéras et drames. Retenons, parmi beaucoup d'autres, quelques oeuvres présentées: Carmen, de Bizet, L'Arlésienne, de Bizet, Faust, de Gounod, Mireille, de Gounod, Cyrano de Bergerac, de Rostand, Le maître de forge, Les cloches de Corneville, Les deux orphelins.

Le 6 mai, annoncé comme ouverture de la saison d'été, les Delémontains sortent de leurs murs, ils vont danser et jouer aux quilles au Premier Vorbourg, au Violat, à Courrendlin, à Soyhières. Pendant toute la belle saison, de mai à septembre, les sociétés vont inviter la population à des rencontres en plein air. Des kermesses sont organisées à la place de gymnastique de La Promenade, au Stand, au restaurant d'été de Courtemelon. Des fêtes champêtres ont lieu au Mexique, aux Viviers, au Bois-Brûlé.

On lit dans Le Démocrate en 1906: «Ce ne sont pas les occasions de se divertir qui font défaut dans notre ville. Il n'est point de samedi et de dimanche où notre population ne soit conviée à une soirée quelconque.



La Fabrique de la Société horlogère; à gauche, la Route de Porrentruy.



A la Grand'Rue, la Poste; à la Rue des Moulins, le Soleil et le Lion d'Or.

Concerts, représentations, matches au loto, etc... Si notre population répondait à toutes les invitations qu'on lui adresse, elle passerait tout son temps au concert.» A La Belle Epoque on n'a pas la prétention de parler de culture ou de manifestations culturelles. On parle de divertissements. Même les performances du Théâtre Petitdemange sont qualifiées de «récréations agréables» ou de «récréations artistiques».

Carnaval, Brandons, Saint-Martin

La fête de Carnaval est à Delémont la plus animée de l'année. En 1906 on a renoncé à organiser le traditionnel cortège, appelé aussi cavalcade. En 1906 on vit pourtant trois jours de musique, de danses et de mascarades, dimanche 25, lundi 26 et mardi 27 février. C'est l'Hôtel du Soleil qui présente l'offre la plus large, ayant engagé pour l'occasion un orchestre de Vienne; le Soleil annonce des concerts samedi soir, dimanche matin, dimanche, lundi et mardi après-midi, des bals parés et masqués dimanche, lundi et mardi en soirée; au Soleil le bal du lundi est organisé par l'Orchestre de la ville. L'hôtel Delémont et de la Poste (actuellement D'lem), ayant fait appel à un orchestre de Milan, ayant décoré ses salles de «girandoles électriques en couleur», programme pour chacun des trois jours de fête concert dès 2 heures

de l'après-midi et bal masqué dès 8 heures du soir. Concerts, bals et danse publique encore à l'Hôtel de la Cigogne, au Restaurant Central, à l'Hôtel du Lion d'Or, au Café National, au Café du Jura, à l'Hôtel Terminus, au Café Métropole.

Le dimanche après Carnaval, dimanche des Brandons, on retrouvera des soirées familières et dansantes au Soleil, au Delémont, à la Cigogne, au Central, au Lion d'Or, au Jura. On polémique en 1906 à propos du traditionnel feu des Brandons. Les



L'Hôtel des Bains, au coin de la Rue des Bains et de la Route de Bâle.

curés-doyens du Jura demandent que cette réjouissance populaire n'ait plus lieu pendant le Carême, donc le premier dimanche de Carême, comme c'était la coutume, mais le dimanche précédent, donc pendant le Carnaval. A ce sujet l'abbé Daucourt écrit dans son journal personnel: «La décision des doyens d'avancer de huit jours la fête des Brandons a eu le don de diviser le monde. Les uns ont obéi, les autres feront les Brandons dimanche. De sorte qu'au lieu de gagner, les doyens ont simplement mis les brandons parmi le peuple.»

La Saint-Martin en 1906 est presque aussi animée que Carnaval. Entre le samedi 10 et le lundi 12 novembre, on danse au Soleil, au Delémont, au Central, au Lion d'Or, au Jura, à l'Hôtel des Bains, on a des concerts au Faucon, au Métropole, au Midi. Le lundi de Saint-Martin, l'Office des poursuites et la Banque Gouvernon sont fermés «pour cause de récurage». Le mardi 20 novembre, Foire de Saint-Martin, on danse à nouveau, au Soleil, au Central, au Jura.

De la Saint-Marcel à la Saint-Sylvestre

L'année connaît des fêtes plus calmes que Carnaval et Saint-Martin. Le 16 janvier, c'est la fête patronale de Saint-Marcel: 38 prêtres de tout le Jura sont présents à Delémont à cette occasion; et la foire, qui devait avoir lieu le 16, a été renvoyée au 23, pour ne pas nuire à la célébration. Le dimanche de Pâques, la Fanfare Municipale donne concert près de l'hôtel de ville de 11h à midi. Comme le Conseil général a décidé de subventionner les fanfares à condition qu'elles se produisent gracieusement dans les fêtes, c'est l'Union Instrumentale qui, le jour de l'Ascension, donne concert près de l'hôtel de ville de 11h à midi. La Fête du 1^{er} mai est organisée par l'Union ouvrière de Delémont; le cortège, partant de l'Hôtel des Bains (actuellement National), traverse la ville pour aboutir au Stand, où, après quelques conférences, on s'abandonne aux joies de la cantine. A la Fête-Dieu, les catholiques bravent la loi bernoise datant du Kulturkampf et qui interdit toute manifestation du culte en dehors des églises. Un autel a été dressé dans la cour du Château, les fidèles y reçoivent une bénédiction avant de gagner Saint-Marcel en procession par la Grand'rue. La Fête du 1^{er} août voit affluer 2000 personnes; un cortège aux flambeaux se déplace, entre acclamations et feux d'artifice, de la gare à la place de l'hôtel de ville, et de là au Stand; des discours sont prononcés aux trois endroits; aux trois endroits également des productions des fanfares, chorales et groupes gymniques réjouissent le public. L'après-midi de la Toussaint, la population



Delémont - Porte au Loup (Sous la pluie)

Editions Louis Burgy, Lausanne 4349

Sous la Porte au Loup; à gauche, la façade peinte du Café d'Espagne; un candélabre électrique.

catholique se presse au cimetière et célèbre selon la coutume le souvenir des chers disparus, parmi les tombes particulièrement bien fleuries pour la circonstance. Le 25 décembre à 17h a lieu au Temple la fête de l'arbre de Noël des écoles primaires. Au passage de l'an nouveau, à minuit, alors que sonnent les cloches de Saint-Marcel, les fanfares jouent sur la place de l'hôtel de ville, où se presse une foule nombreuse. Puis la Fanfare Municipale et l'Union

Instrumentale vont donner la sérénade devant les demeures des autorités, la première chez les radicaux, la seconde chez les conservateurs. Ainsi se termine l'année 1906.

Toutes les cartes postales illustrant cet article ont été gracieusement mises à disposition par le Musée jurassien d'art et d'histoire.

La SED: un siècle au service de la ville

par François Kohler

Une société qui fête son centenaire offre un bon prétexte pour jeter un regard sur ses origines, sa constitution, son évolution et les activités qu'elle a déployées tout au long du XX^e siècle. Ce survol historique ne peut pas prétendre à l'exhaustivité. Dans la multitude des actions et des réalisations de la Société d'embellissement et de développement de Delémont (SED) durant vingt lustres, l'auteur a dû faire des choix. Plutôt que d'en dresser une liste complète, nous avons essayé de suggérer la diversité des domaines d'intervention de la SED d'une part, de montrer l'impact de certaines de ses actions sur la politique communale d'autre part. Plus que pour d'autres sociétés locales, l'histoire de la SED est intimement liée à celle de la ville. En la découvrant, le lecteur rencontrera quelques-uns des problèmes d'urbanisme, auxquels la population et les autorités delémontaines ont été confrontées durant le XX^e siècle.

La première partie est consacrée à l'organisation interne de la SED. Après une rapide évocation du contexte historique dans lequel la société a été créée, nous présenterons successivement sa fondation, ses objectifs, ses structures et ses moyens de financement. Dans les parties suivantes, les activités de la SED ont été regroupées par thèmes: information touristique, infrastructures pour les loisirs et le sport, embellissement et protection du patrimoine architectural, développement de la ville et politique d'urbanisme. Nous évoquerons ensuite deux réalisations marquantes: les bains publics et la passerelle du Colliard. Une appréciation des rapports entre la SED et la Ville de Delémont servira de conclusion.

Fondation, organisation et fonctionnement

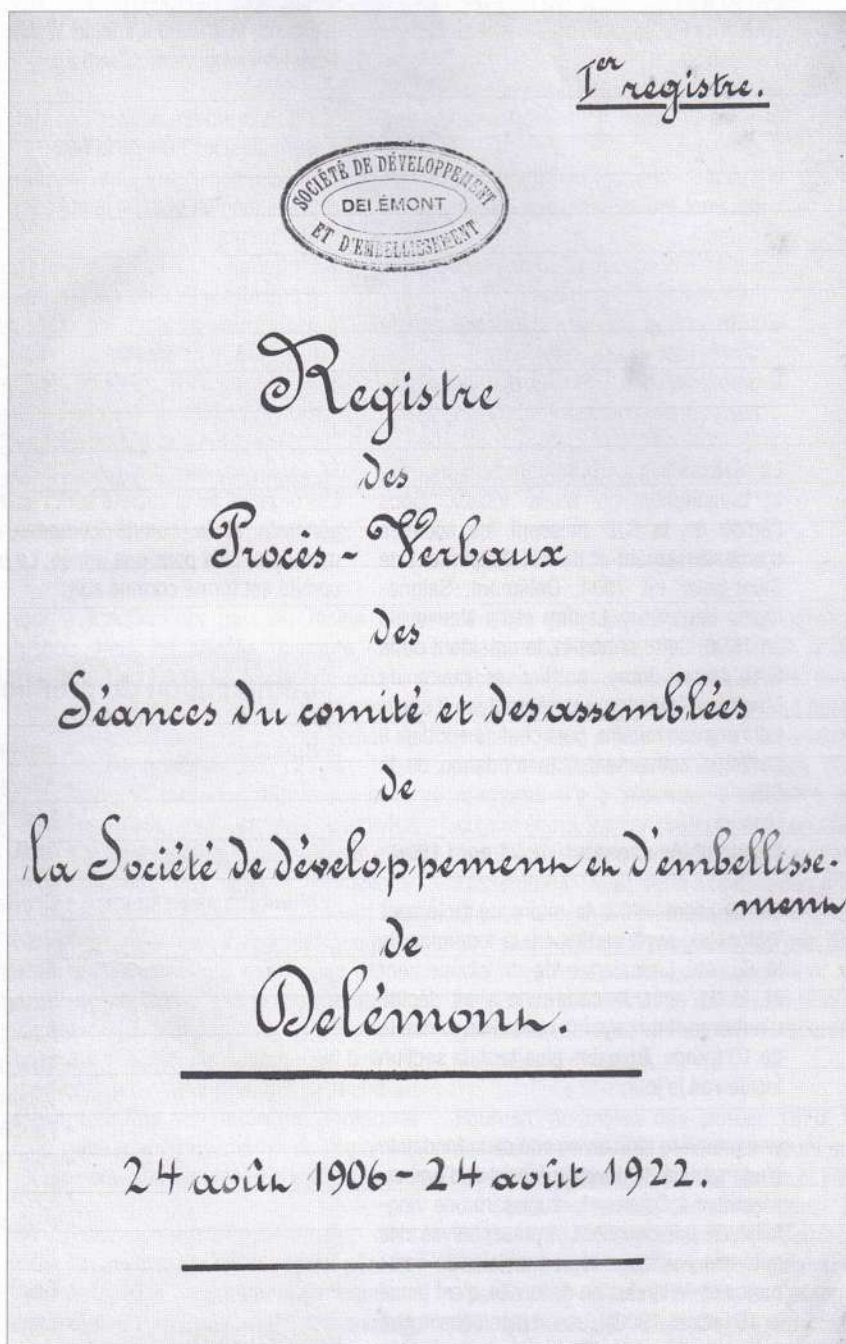
Essor du tourisme vers 1900

La fondation de la SED en 1906 s'inscrit dans le contexte plus général de l'essor du tourisme sous l'effet de la révolution des transports: «le rail ouvre l'ère du tourisme de masse». Les Alpes, les stations thermales, les grands lacs attiraient déjà une clientèle étrangère fortunée, la construction des chemins de fer dans le troisième quart du XIX^e siècle avait réduit la durée et les frais du transport. Les Jurassiens s'étaient fortement mobilisés pour l'établissement

d'un réseau ferré reliant les vallées jurassiennes aux réseaux suisse, français et allemand. Aux lignes principales – Bienne-Sonceboz-Delémont-Bâle, Sonceboz-La Chaux-de-Fonds et Delémont-Porrentruy-Delle – construites entre 1872 et 1877 étaient venues s'ajouter au début du XX^e siècle les lignes secondaires Tavannes-Tramelan-Le Noirmont, Glovelier-La Chaux-

de-Fonds, Porrentruy-Bonfol et Moutier-Soleure. Le funiculaire du Mont-Soleil est inauguré en 1903.

Les vallées et plateaux jurassiens étaient accessibles, encore fallait-il «faire connaître les beautés et les sites remarquables de notre cher Jura» pour «attirer dans notre pays les touristes nationaux et étrangers».



Page-titre du premier registre des procès-verbaux 1906-1922.

Dans ce but, la Société d'embellissement de Moutier, «animée du désir de voir tous les Jurassiens s'unir dans cette œuvre éminemment économique et patriotique» adressa une invitation à 180 communes municipales et bourgeoises du Jura en vue de la constitution d'une Société jurassienne de développement (Jurassicher Verkehrsverein), à l'exemple d'autres régions du canton et du canton voisin de Soleure, dont les statuts du Jura Verein servirent de modèle à la Société jurassienne de développement (SJD) constituée le 19 juillet 1903 à Moutier par une trentaine de délégués.

Pour atteindre ses objectifs, la SJD avait défini un plan d'action en sept points:

- décrire les beautés du Jura bernois dans la presse,
- publier des affiches artistiques,
- éditer un guide illustré et des cartes touristiques,
- installer des tables d'orientation, des poteaux indicateurs, des bancs pour le repos,
- veiller à la conservation des monuments historiques et des ruines,
- entretenir et améliorer l'embellissement des vallées jurassiennes,
- aménager des chemins donnant accès aux endroits à visiter.

La réalisation de ce programme supposait la constitution de relais locaux. Sous l'égide de la SJD naissent les sociétés d'embellissement et de développement de Saint-Imier en 1904, Delémont, Saignelégier, Porrentruy, Laufon et La Neuveville en 1906. Cette année-là, le président de la SJD Albert Joray, greffier et maire de Moutier, déménage à Delémont, où il s'installe comme notaire, puis chef de section. Il participe activement à la fondation de la SED.

L'assemblée constitutive: 24 août 1906

Le 19 juillet 1903, le maire de Delémont Victor Helg avait participé à la fondation de la Société jurassienne de développement et, le 31 août, la commune avait décidé d'adhérer et de payer la cotisation annuelle de 10 francs. Trois ans plus tard, la section locale voit le jour.

Une première réunion en vue de la fondation d'une société de développement et d'embellissement à Delémont, réunissant une vingtaine de personnalités, représentatives des autorités politiques et des milieux du commerce et de l'industrie de la ville, s'est tenue le 10 janvier 1906. L'assemblée constitutive a lieu le 24 août. Devant une assemblée «pas très nombreuse», Alexandre Hof, direc-

teur, explique les démarches entreprises pour former une section de la SJD à Delémont: «Il fait brièvement l'historique de la société et donne quelques détails sur ce qu'on fait dans d'autres localités. Il estime que le moment est venu de donner une solution au vœu exprimé de divers côtés en fondant aujourd'hui la section delémontaine». Après les interventions de James Ruedin, fabricant d'horlogerie, et Paul Fleury, vétérinaire, à l'unanimité, l'assemblée décide de créer la Société de développement et d'embellissement de Delémont. Les statuts présentés par Albert Joray, notaire, président de la SJD et initiateur du projet, sont adoptés sans modification. Reflet du caractère bilingue de la ville au tournant du XX^e siècle, les statuts sont imprimés en deux langues. En allemand, la société s'intitule *Verkehrs- und Verschönerungsverein Delsberg*.

Les trois premiers articles des statuts définissent ainsi les buts de la SED:

1. Développer parmi ses membres et la population en général le goût des embellissements;
2. S'efforcer par tous les moyens possibles d'embellir la localité, les places, les rues, abords des maisons, de créer des promenades et de planter des arbres;
3. Etudier aussi la question de l'industrie des étrangers et favoriser tout ce qui pourra contribuer à la développer.

Les organes de la société sont l'assemblée générale et le comité composé de 19 membres, élus pour une année. Le premier comité est formé comme suit:

La SED n'hésite pas à s'adresser aux Conseils bourgeois et municipal «pour les prier d'inscrire à leurs budgets annuels respectifs une subvention à notre Société». Dans sa requête du 8 novembre 1906 au Conseil bourgeois, elle explicite son but, lequel «est essentiellement d'utilité publique»: «Contribuer dans la mesure de nos moyens à faire connaître au dehors notre localité; chercher à retenir pour quelques instants une partie du flot des étrangers qui ne font que traverser Delémont en attirant leur attention sur notre pittoresque cité et ses environs, telle est une partie de notre programme. Une autre non moins importante, consistera à s'occuper de l'ornementation de nos places publiques, promenades et fontaines, pose de poteaux indicateurs pour les excursions aux environs de la ville, plantation d'arbres, bancs, etc.»

La Bourgeoisie répondit qu'elle inscrirait une somme au budget 1907 qu'elle fixa à 100 francs et la Conseil municipal décida d'allouer un subside de 200 francs. Quant aux ressources provenant des cotisations, elles s'élevèrent à quelque 350 francs. A l'assemblée générale du 20 avril 1907, la société comptait 316 membres.

L'organisation administrative

Le 7 septembre 1906, lors de sa première séance, le comité crée deux sous-commissions de trois membres. La première dite de publicité est chargée de l'édition d'un dépliant pour Delémont et ses environs et

Composition du premier comité de la SED

Bureau:

- James Ruedin, fabricant d'horlogerie, président
- Albert Joray, notaire, vice-président
- Léon Meyer, préposé, secrétaire
- Emile Zurbrugg, négociant, caissier

Membres assesseurs:

- Charles Hennet, représentant
- Oscar Froidevaux, chef de section, maire
- Alexandre Hof, directeur de l'Alcool
- Joseph Helg, forestier d'arrondissement
- Albert Cuttat, avocat
- Théophile Hofner, employé à la Régie fédérale des alcools
- Valentin Schmidlin-Larivière, négociant
- Paul Boéchat, imprimeur
- Paul Regli, dentiste
- Désiré Fouillat, entrepreneur
- Léon Eckert, coiffeur
- Charles Wolf, mécanicien, député socialiste
- Reinhard Wernli, employé CFF
- Emile Nussbaum, hôtelier du Soleil
- Otto Frey, architecte



Sur le chemin du Vorbourg en 1917: les bancs de la SED mis à la disposition des promeneurs.

l'autre dite des travaux ayant pour tâche la pose de bancs et de poteaux indicateurs ainsi que l'amélioration des sentiers champêtres et forestiers des alentours de la ville. A ces deux organes de base viendront s'ajouter la Commission de décoration florale et la Commission artistique, laquelle sera à l'origine de la restauration des fontaines entre 1910 et 1917 et de l'Exposition des peintres et sculpteurs jurassiens de 1922. En 1915, deux nouvelles commissions seront créées pour des objectifs spécifiques: la dénomination des rues et les inscriptions sur les bâtiments publics. Mais ce n'est que bien plus tard que la SED sera active dans ces domaines.

A cette date, le comité comprend 26 membres. La plupart participent à une ou plusieurs des quatre commissions: commissions des travaux (13 membres), de publicité (6 membres), de décoration florale (4 membres) et d'art (6 membres). Le président, le vice-président, le secrétaire et le caissier ainsi que les présidents des commissions forment le comité restreint ou directeur. Cette organisation assez

lourde fonctionnera plus ou moins bien jusqu'à dans les années quarante, mais l'essentiel de l'activité repose de plus en plus sur les seules épaules des membres du comité restreint. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 juin 1950 nous apprend que «les différentes commissions n'ont toujours pas d'activité, mais il y a lieu de les conserver, car elles pourraient être très utiles à l'occasion». Elles sont donc réélues et continuent leur existence «que sur le papier» jusqu'en 1955, date de leur suppression sur proposition du président. Les nouveaux statuts du 2 avril 1979 stipulent que l'assemblée générale nomme un comité de 9 à 15 membres pour deux ans, qui se réunit au moins une fois par saison, un bureau de cinq membres étant chargé de régler les affaires courantes.

Quant aux assemblées générales, elles n'ont jamais attiré la grande foule, généralement de 10 à 20 personnes, exceptionnellement un peu plus. Avec les années, l'écart entre les membres cotisants, mais passifs, et le nombre de participants à l'as-

semblée générale annuelle s'est agrandi, ce que déplorait le 17 mars 1980 André Richon: «Conformément aux statuts, cette assemblée générale a été convoquée par la presse, mais nous devons malheureusement remarquer qu'aucun de nos 737 membres n'y a répondu. C'est donc en comité élargi, les vérificateurs des comptes assistent à cette séance, que se déroulera l'assemblée». Mais cette situation peu gratifiante n'a jamais découragé les comités successifs de continuer dans les pas des membres fondateurs leur engagement au service de la collectivité, comme en témoignent les activités nombreuses et diverses évoquées ci-dessous.

Pourtant, au milieu des années 1970, la société traverse une période de doute sur son utilité. D'abord, les autorités de la ville ont pris certaines décisions dans le domaine de l'aménagement et de l'embellissement sans la consulter. Puis une «petite crise» éclata à la suite de l'assemblée générale du 4 février 1976, au cours de laquelle, à la suite de débats «plutôt houleux» concernant un projet de nou-

veaux statuts et le programme d'activité, les propositions du bureau du comité avaient été rejetées. Laurent Boillat avait alors démissionné de la présidence et la SED «entra dans un sommeil qui devait durer près de huit mois», selon Francis Siegenthaler, qui assura l'intérim en ayant pour but de «chercher une personne intéressée au poste vacant de président», afin de pouvoir convoquer une assemblée pour élire un nouveau comité et adopter les nouveaux statuts. Objectif atteint lors de l'assemblée générale du 13 janvier 1978 qui nomma André Richon à la présidence par acclamation. Celui-ci réussit à «redonner vie à une société qui n'avait presque plus d'activité».

Membres et ressources financières

Le *Livre de caisse 1911-1942* nous fournit les indications suivantes concernant la gestion financière de la SED jusqu'au milieu du XX^e siècle. Les recettes proviennent de deux sources principales.

Première source de revenus, les cotisations des membres s'élevant à 3 fr. par année durant cette période. Le nombre de membres dépasse les 200 vers 1920, oscille autour de 180 à la fin de la décennie, pour varier entre 130 et 180 dans les années trente. Parallèlement, la SED faisait passer chaque année une liste de souscription d'au moins 5 fr. auprès d'une cinquantaine

nes d'entreprises, de commerces et de membres de professions libérales de la ville qui rapportait bon an mal an de 300 à 600 francs. Entre 1928 et 1945, figurent aussi parmi les recettes les entrées à la patinoire du Pré Guillaume.

Second apport important, les subsides annuels extérieurs. Le principal provient évidemment de la Commune municipale: 300, puis 500 fr. depuis 1922. Moins généreuse financièrement, la Bourgeoisie met à disposition le bois pour différentes réalisations. La SJD verse un subside annuel de 100 fr., mais subventionne à 30% les publications touristiques.

A ces recettes plus ou moins régulières, il faut ajouter des rentrées occasionnelles: d'une part les produits d'une kermesse en 1908 (1422 fr.), et une tombola en 1913 (5500 fr.), d'autre part diverses subventions publiques ou privées ponctuelles, liées aux activités de la SED.

Malgré celles-ci, le caissier Jules Cuenat, le 6 mai 1952, «regrette de constater, année après année, le peu d'intérêt du public et des restaurateurs, pourtant principaux intéressés à notre activité, pour notre société. La modicité de notre cotisation devrait inciter beaucoup plus de citoyens à nous accorder leur appui». Toutefois grâce à l'envoi de plusieurs centaines de circulaires, accompagnées d'un bulletin de versement, l'effectif des membres passe de 200 à 420 en 1954. Retombé à moins de 300 au milieu des années 1960, le nombre des cotisants augmentera sensiblement à la fin des années 1970, de 359 en 1974 à 737 en 1979; ils seront 750 en 1990, 900 en 2006.

Depuis sa fondation, la SED a déployé des activités très diverses dans le but de faire de Delémont un cadre de vie agréable pour ses habitants et une ville attractive pour les touristes. En voici quelques-unes parmi les plus significatives et importantes.

Information des visiteurs et propagande touristique

Dépliants, guides et cartes postales

Une des premières réalisations de la SED fut la publication d'un dépliant présentant la ville de Delémont. Le 13 novembre 1906, la commission de publicité présenta un projet, dont l'exécution fut confiée à la maison Orell-Füssli de Zurich. Le dépliant Delémont – Delsberg de huit pages, illustré par une aquarelle d'Armand Schwarz (église Saint-Marcel) et onze vues photographiques, avec deux pages de texte et une carte situant

- I -		FrS	
1.	Banque cantonale de Berne	25.-	BANQUE CANTONALE
2.	Banque populaire suisse	20.-	BANQUE POPULAIRE
3.	Caisse d'Epargne B'court	10.-	CAISSE D'EPARGNE DE BASSECOURT
4.	Brasserie Warteck SA	10.-	Brasserie Warteck Dépôt Delémont
5.	Fabrique jur. de meubles SA	10.-	Fabrique Jurassienne de Meubles et de Menuiserie
6.	Forces motrices bernoises	10.-	FORCES MOTRICES BERNOISES S.A. Bureau d'exploitation de Delémont
7.	Fabrique de manteaux SA	10.-	Fabrique de Manteaux imprégnés et de Sport S.A.
8.	Fédération assoc. agricoles	10.-	Entrepôt Delémont
9.	Imprimerie du Démocrate SA	10.-	IMPRIMERIE DU « DÉMOCRATE » S.A. DELEMONT
10.	Jura Watch Co SA	10.-	Jura Watch Co. Delémont (Suisse)
11.	Imprimerie Charles Boéchat	10.-	IMPRIMERIE BOÉCHAT DELEMONT
12.	Manufacture de boîtes SA	10.-	Manufacture de Boîtes S.A.
13.	Manufacture cycles Condor	10.-	
14.	Publicitas S A	5.-	PUBLICITAS SOCIÉTÉ ANONYME SUISSE DE PUBLICITÉ AGENCE DE DELEMONT.
15.	Soc. Anon. Wenger & Cie	10.-	WENGER & C ^e S.A.
16.	S A Fours électriques	15.-	S.A. du Four Electrique Delémont
17.	Soc. anon. Le Ticle	10.-	LE TICLE S.A. DELEMONT ANCIEN CH. JACQUEMAI
18.	Soc. jur. de matériaux SA	10.-	Sté. Jurassienne de Matériaux de Construction S.A. DELEMONT
19.	Soc coopérative de consom.	-	par ch. p.
20.	Servace du Gaz Delémont SA	10.-	SERVICE DU GAZ DELEMONT S.A.
21.	Usines de Louis de Roll	100	en nature
		225 45 170	205 225

Première page de la liste de souscriptions versées par les entreprises et les commerçants en 1949.

Delémont au centre d'un quadrilatère formé par Paris, Genève, Milan et Stuttgart, fut imprimé en 1907 en 10'000 exemplaires, dont la moitié en allemand.

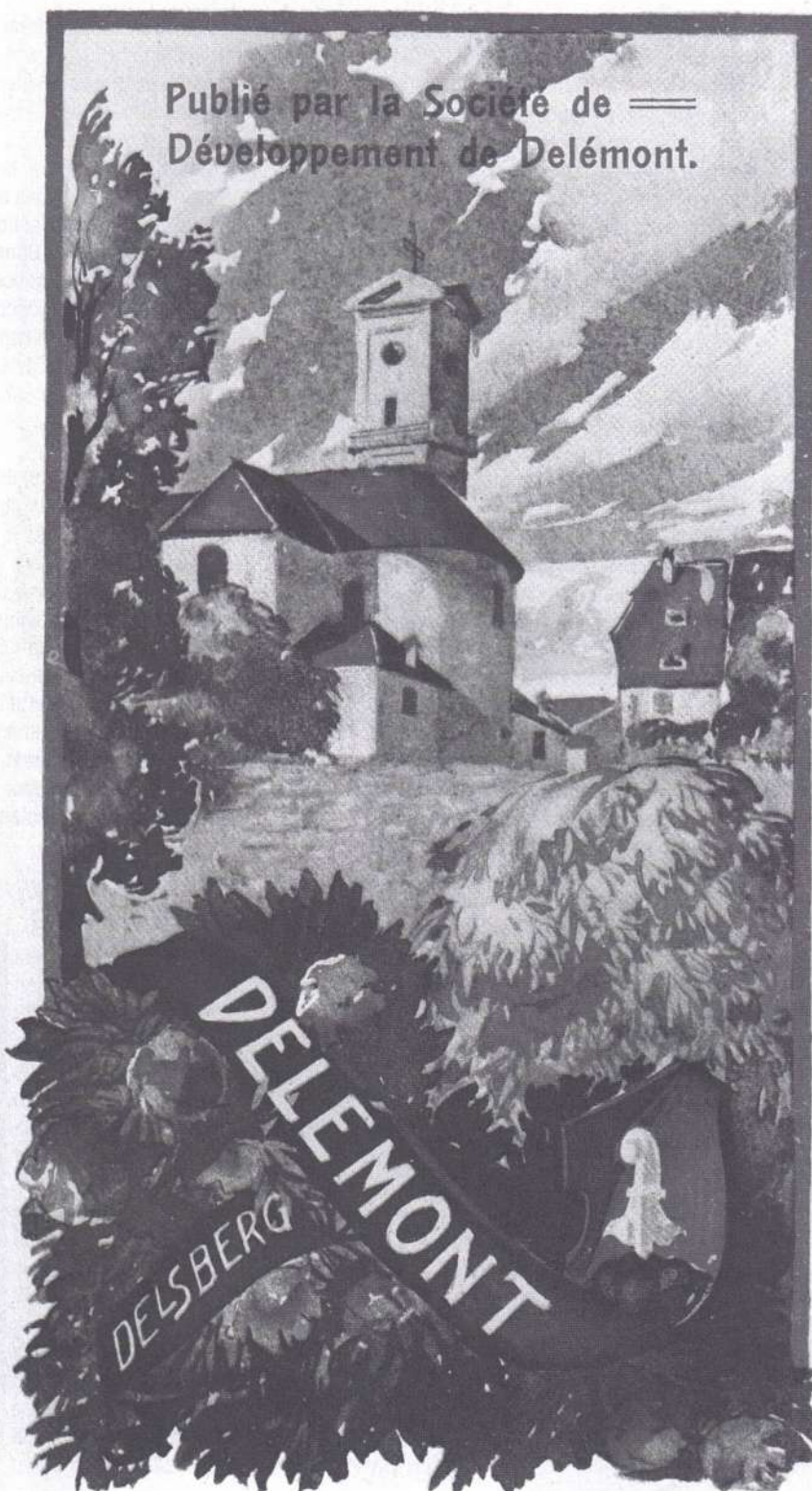
Mais son objectif principal était d'éditer un guide de la ville. Il sortit en 1916 et fut réédité en 1930:

- *Delémont, chef-lieu de district*. Institut artistique Brugger, Meiringen, 1916, 24 p. Guide. Couverture: Tour de la Franche Courtine (dessin). Dos: Carte de Delémont et environs. Illustration: 29 photos. Tirage: 15'000 exemplaires, en français et en allemand.
- *Delémont, chef-lieu de district*. Hélio Sadag Sécheron, Genève, 1930, 30 p. Couverture: Tour de la Franche Courtine (photo). Dos: Carte du Jura bernois. Illustration: 30 photos.

Les textes des deux brochures sont quasi identiques, celle de 1930 reprenant le texte de 1916 et se contentant d'apporter les modifications intervenues dans l'intervalle. Après une introduction générale géo-historique, le guide présente les principaux édifices. Suivent les renseignements généraux et pratiques consistant en une énumération des activités industrielles, commerciales et culturelles susceptibles d'intéresser le touriste. Une brève présentation des sites et promenades des environs de Delémont complète le guide. Entre 1917 et 1930, le Musée jurassien a été installé dans l'ancienne maison Bennot, l'Ecole d'agriculture du Jura s'est établie à Courtemelon et un Service postal d'automobiles entre Delémont et les villages environnants a été installé. En 1930, la liste des hôtels indique le nombre de chambres - Terminus (35), Victoria (20), Midi (18), Soleil (20), Cigogne (7), Faucon (6) et Bœuf (7) - et le prix de la chambre varie entre 3 et 4 fr. par personne dans les quatre grands, entre 3 fr. et 1 fr 50 dans les trois petits.

Dans l'Entre-deux-guerres, la SED a aussi édité des cartes postales: une vue de la façade ouest de la ville peinte par Armand Schwarz en 1920 et en 1932, du même artiste, trois cartes représentant la *Porte au Loup*, la *Tour du Chevalier* (entre le Château et le Châtelet) et la *Rue de la Justice* avec la Préfecture.

Un nouveau dépliant intitulé *Delémont au cœur du Jura*, en deux couleurs, fut édité en 1952: 10'000 exemplaires en français et 3'000 en allemand. Il sera vite épuisé, et réédité en 1955. La SED ne manqua pas l'opportunité offerte par l'avènement du canton du Jura en éditant *Delémont capitale de la République et Canton du Jura*, un dépliant en couleur tiré à 20'000 exemplaires



ART. INSTITUT ORELL FÜSSLI ZÜRICH.

Premier dépliant touristique édité par la SED en 1907 avec une illustration d'Armand Schwarz.

res en 1979. Son prix de revient de 17'300 francs fut couvert à part à peu près égales par la subvention habituelle de 30% de Pro Jura, un subside de la commission de la taxe de séjour et la caisse de la SED. En 2001, la petite plaquette intitulée *Delémont, capitale de la République et Canton du Jura. Une Ville...historique, cul-*

turelle, touristique, attrayante, sportive a été éditée par la Municipalité en collaboration avec la SED et Pro Jura.

L'office delémontain du tourisme

Parallèlement à son activité éditrice, la SED a mis en place une structure d'infor-

mation touristique. En 1912, elle a ouvert, pour informer les visiteurs et mettre à disposition ses publications, un Bureau de renseignement et dépôt de cartes d'excursions, «géré complaisamment à titre bénévole par notre collègue Monsieur Koenig, libraire», dont le magasin se situait Grand Rue 1, à l'entrée est de la Vieille Ville. L'Office delémontain du tourisme, comme il s'appellera plus tard, sera transféré au début des années 1960 à la Papeterie centrale, rue de la Préfecture 1, puis dans le bureau du TCS à la route de Bâle 2 en 1971, avant de descendre à la place de la Gare dans les locaux de l'Office jurassien, à côté de l'Hôtel du Midi, puis dès 2004 dans la nouvelle annexe commerciale de la Gare.

A la fin des années 1960, en concertation avec les hôteliers et restaurateurs, la SED se trouve à l'origine de l'introduction par la commune d'une taxe de séjour, dont le produit – quelques milliers de francs par année – était destiné à la propagande touristique de la ville. Le 31 octobre 1969, l'assemblée communale adopta le Règlement sur la perception d'une taxe de séjour. La gestion des recettes ainsi géné-

rées fut déléguée à une commission, comprenant un représentant du conseil municipal et deux de la SED, des hôteliers, des cafetiers-restaurateurs et du camping du TCS. Cette commission fut toujours présidée par l'un des délégués de la SED, jusqu'à sa disparition au milieu des années 1980, à la suite de la réorganisation des structures du tourisme par le Canton du Jura. Ce fonds permettait de financer une partie des activités de la SED: décoration florale, édition de plans et prospectus, pose de panneaux aux entrées de la ville, financement de l'Office delémontain du tourisme.

On trouve aussi la SED, sous l'impulsion de son président André Richon, à l'origine de la création du Syndicat d'initiative de la région delémontaine (SIRD). Alors que la mise en place d'un office cantonal du tourisme, dont Porrentruy, Saignelégier et Delémont revendiquaient le siège – était en discussion peu après l'entrée en souveraineté, l'assemblée de la SED mettait à son programme d'activité le «lancement d'un syndicat touristique pour Delémont et son district», dans le but de regrouper toutes les associations qui s'intéressaient à la

promotion touristique. Le SIRD sera constitué au cours de l'année 1980 et l'assemblée générale du 12 mars 1981 désignera le président de la SED à sa tête.

■ Infrastructures pour les loisirs et le sport

Promenades et sentiers forestiers, bancs, poteaux indicateurs et points de vue

Le souci permanent de rendre Delémont attractive a conduit la SED à mettre en place un réseau de promenades aux environs de la ville par l'amélioration et le balisage des sentiers, la pose de poteaux indicateurs et de bancs régulièrement entretenus, réparés ou remplacés. A ce propos, dans son rapport de 1907/08, le président Ruedin déplorait déjà des déprédations: «Qu'il nous soit permis de vous rappeler que les travaux d'aménagement et d'embellissement exécutés par la Société sont placés sous la protection du public. Il est regrettable que dès le début nous ayons à vous signaler des actes de vandalisme accomplis par de mauvais



Delémont, vue générale

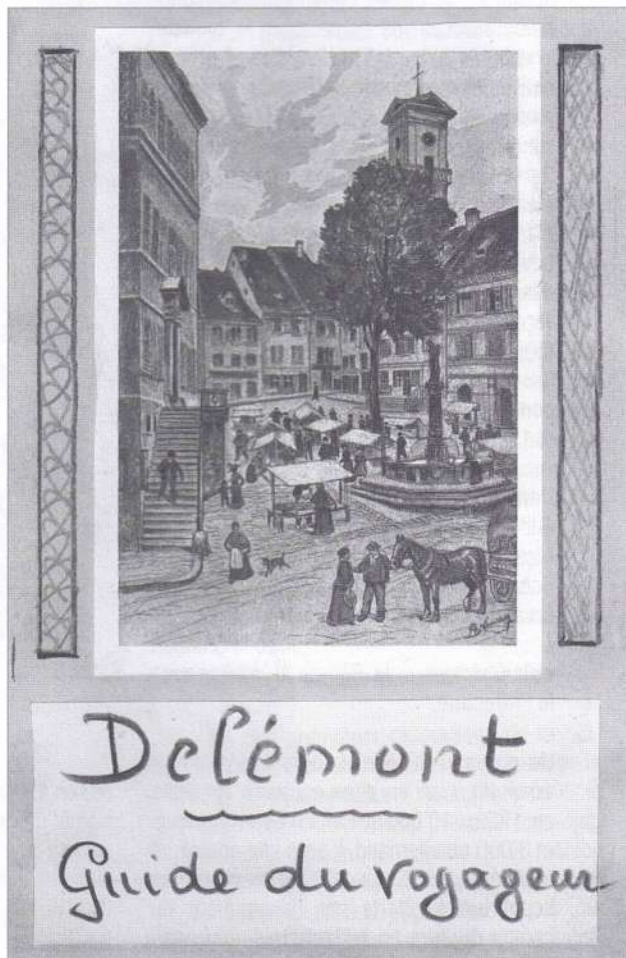
DELÉMONT

CHEF-LIEU DE DISTRICT



SIÈGE DES ASSISES DU JURA BERNOIS
SIÈGE DE L'ARRONDISSEMENT MILITAIRE DU JURA
ALTITUDE: { A LA GARE 418 M. 7000 HABITANTS
EN VILLE 436 M.
DELÉMONT ÉTAIT AVANT LA RÉVOLUTION LE
SÉJOUR D'ÉTÉ DES PRINCES-ÉVÊQUES DE BALE

Première page du guide de Delémont édité en 1930.



Projet de page de couverture pour un guide avec un dessin d'Armand Schwarz.

sujets, persuadés qu'ils exécutent de grandes prouesses, en dégradant ou en enlevant les bancs que nous avons posés, à Bérédier par exemple. Le fait est heureusement rare, mais pas de nature à encourager les membres dévoués de notre Commission des travaux qui sacrifient temps et peine à les ériger».

Malgré les récidives épisodiques, la SED continuera à installer des nouveaux bancs aux environs de la ville et aussi près des fabriques ainsi qu'à remplacer ceux détériorés. Le matériel nécessaire à la construction des bancs – montants en fer et planches de bois – étaient cédés à «titre absolument gratuit» par l'Usine Louis de Roll, aux Rondez, et la Bourgeoisie.

Des Rochers de Bérédier, qui surplombent le centre de la vallée de Delémont, le promeneur jouit d'un magnifique point de vue. La SED ne pouvait pas manquer d'exploiter cet atout. Au programme de l'année 1907-1908 figurent l'amélioration des sentiers d'accès et la pose d'une balustrade au bord de l'esplanade. On y dressera un mât avec le drapeau suisse qui, malmené par les intempéries, devra être remplacé chaque année. En 1913, la commission des travaux a comme mandat d'étudier la construction d'un belvédère, mais, faute de moyens, ce projet fut renvoyé à plus tard. On y installera beaucoup plus tard une table d'orientation. Il fut aussi sérieusement question d'ouvrir un sentier conduisant à un point de vue aménagé sur les rochers de la côte à Bépière.

A partir de 1979, pendant plusieurs années, la SED a assuré la gestion du petit parc zoologique des Adelles.

La Patinoire du Pré Guillaume

Volet plus méconnu de l'activité de la SED, son implication dans le domaine sportif. Pour encourager le sport populaire, elle chercha à développer d'autres disciplines que celles déjà organisées, comme la gymnastique par plusieurs sociétés et le football par les Sports-Réunis: les sports d'hiver d'une part, la natation d'autre part.

En 1908/09, d'entente avec la Bourgeoisie et la Municipalité, elle aménage une place de patinage à l'étang du Borbet. Le 8 novembre 1912, une séance du comité «est exclusivement consacrée à l'organisation de sports d'hiver dans notre région». Une commission est chargée: a) de «choisir un itinéraire avec terrains appropriés pour courses de ski et de luges»; b) de «s'entendre avec les Sports réunis pour l'aménagement d'une place de patinage et

DE LÉMONT

La Patinoire

Pré Guillaume

est ouverte

ENTRÉES : Adultes 40 cts. Enfants 20 cts.

Abonnements : Adultes fr. 3.- Enfants fr. 1.-

Annnonce pour la patinoire du Pré Guillaume parue dans le Démocrate du 20 décembre 1927.

l'organisation d'une course de luges pour adultes et enfants». Ses efforts se concentreront sur le patinage.

En novembre 1914, le comité décidait d'aménager au plus tôt un terrain pour les amateurs de patinage, tant civils que militaires. On put organiser cet hiver-là un patinage au Borbet. Le 11 novembre 1915, la SED signe un contrat de bail de quatre ans avec la Bourgeoisie l'autorisant à installer une patinoire sur ce site. Dans le rapport d'activité 1916/17, le comité relève que «cet hiver une foule de patineurs, jeunes et vieux, ont pu, grâce aussi à la saison favorable, profiter de cet admirable patinage qui, comme situation et étendue, ne le cède en rien aux emplacements les plus connus». La gestion de la patinoire du Borbet provoque cependant des «ennuis de toute sorte» au comité; une sous-commission ad hoc est alors nommée par l'assemblée du 28 mai 1918. Mais les déboires continuent: hiver trop doux, puis l'année suivante, manque d'eau dû à la sécheresse. L'étang du Borbet – à cause d'une adduction d'eau défectueuse – ne répondant qu'imparfaitement à son aménagement durable en patinoire, la SED décide d'acquérir l'étang Cuhe, situé à l'avenue de la Gare, au sud du Ticle, propriété de la Brasserie jurassienne, société en liquidation. Le 28 janvier 1925, le contrat de vente est signé moyennant le prix de 4000 fr. pour environ 6200 m².

Le Règlement de la Patinoire du Pré Guillaume (Etang Cuhe) fixe les entrées à 40 c. pour les adultes et 20 c. pour les

enfants, les abonnements pour toute la saison, mis en vente à la papeterie Koenig, reviennent à respectivement 3 et 1 fr. Pour les classes obligatoires accompagnées du maître d'école, l'accès est gratuit, de même que pour les moins de 15 ans les mardi et jeudi après-midi. Cependant la nouvelle patinoire «continue à être pour nous un souci dévorant», car les deux premiers hivers le nombre des entrées a été faible à cause du manque de glace. Pour payer les intérêts et amortissements du prêt de 2500 fr. contracté auprès de la Banque cantonale ainsi que les frais d'aménagement, d'entretien et de surveillance, les recettes sont nettement insuffisantes: rares sont les années où les entrées rapportent plus de 200 fr.; certains hivers, il n'y en a même pas. Seule exception favorable, le fameux hiver 1929, quand ont été enregistrées quelque 700 entrées d'adultes et près de 900 d'enfants pour une recette de 413 fr.

Pour augmenter ses recettes, la SED cherchera d'abord à louer le terrain pendant l'été. Une démarche auprès de la Société de gymnastique n'ayant pas abouti, il fut envisagé de le revendre à la Commune. Le 23 octobre 1933, le comité rejette une offre d'achat, la majorité estimant «qu'il y a eu bien des inconvénients, mais il vaut mieux le conserver, car il rend énormément de service à la jeunesse de Delémont». Finalement, le 6 décembre 1945, une assemblée extraordinaire accepte de le céder pour 12'000 fr. à la Municipalité, laquelle projette d'y construire un nouveau bâtiment d'école pour le Collège des gar-

çons et l'Ecole secondaire des filles. L'achat est accepté par l'assemblée communale du 17 décembre. La SED estime avoir fait une bonne affaire: ce terrain «n'était plus de grande utilité pour nous, car le patinage n'est pas un sport qui a beaucoup de succès ici à cause des hivers trop doux». En outre, «les fonds récupérés nous seront d'une grande utilité pour les travaux que nous avons en perspective».

En 1972, la SED participera à la mise en place du parcours sportif VITA, en collaboration avec la Bourgeoisie, les Travaux publics et une grande société suisse d'assurance. Dans les années 1980, elle s'est

aussi impliquée dans le balisage de pistes de ski de fond et l'expérience du téléski de Gentil-Pran.

■ Embellissement et protection des monuments

Une ville propre et fleurie

Pour l'embellissement de la ville, la SED a toujours attaché une grande importance à la décoration florale des fontaines, de la gare et, plus tard, du camping, mais aussi des maisons privées. Pour encourager les propriétaires, dès 1909, elle a organisé un

concours de décoration florale des maisons des particuliers. Mais les fleurs ne sauraient masquer un environnement sale ou dégradé. Aussi la SED a-t-elle continuellement interpellé les autorités communales sur les objets tels que les suivants, la liste n'étant pas exhaustive: entretien des routes et aménagement des places publiques, arrosage des rues et lutte contre la poussière, ordre et propreté des lieux publics (urinoirs), nettoyage des rues après les foires, emplacement des fumiers, délabrement des clôtures de maisons privées bordant les rues, éclairage de la place de l'Hôtel de Ville et d'autres endroits publics. Au début des années 1980, elle s'inquiète de l'emplacement des bennes à verre, installées à «des endroits mal choisis», sans qu'elle ait été consultée. Un point du programme de 1985 résume bien la philosophie de la SED dans ce domaine: *Intervention auprès des autorités pour leur signaler tout ce qui «cloche» dans le paysage delémontain.*

Cependant la beauté et le charme d'une ville proviennent avant tout de la qualité architecturale de ses bâtiments et monuments. La protection, l'entretien et la restauration du patrimoine bâti sont une des préoccupations constantes de la SED.

Conservation et restauration des monuments historiques: les fontaines

Dès sa fondation, la SED est confrontée à la controverse opposant les partisans de la démolition de la Porte au Loup pour des raisons de fluidité du trafic et de salubrité publique aux défenseurs du patrimoine architectural. La SED appuya le projet de restauration, lequel prévalut après bien des péripéties.

Elle s'est évidemment beaucoup intéressée au principal monument de la ville: le château. L'aménagement, l'entretien et le réaménagement du jardin du château reviennent comme un leitmotiv dans les procès-verbaux jusque dans les années cinquante. Après la restauration du bâtiment du château de 1939/40, la SED a participé à la restauration de la grille avec les armoiries de Jean-Conrad de Reinach et, pendant trente ans, elle s'est efforcée de replacer les armoiries de la ville qui ornaient la façade nord. Le projet était sur le point d'aboutir quand la perspective du nouveau canton ouverte par le vote du 23 juin 1974 sembla promettre le château «à de nouvelles destinées».

En 1910, la SED inscrit à son programme la restauration des fontaines monumentales



Le ski-lift de Gentil-Pran en janvier 1986: la SED a soutenu cette installation.

de la ville. Elles furent successivement rénovées sous la direction de Propper, architecte et professeur au technicum de Bienne. La fontaine de la Vierge fut repeinte par l'artiste bernois de Quervain en 1910, puis la SED fit appel à un jeune sculpteur delémontain Joseph Kaiser pour restaurer les fontaines de Saint-Maurice en 1912 et du Sauvage en 1914. Pour la rénovation de la fontaine se trouvant à proximité de la Porte au Loup, rue de la Préfecture, Joseph Kaiser exécuta les copies de la colonne et du lion d'une fontaine de 1591 qui se trouvait devant le bâtiment de la pharmacie Riat jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Pendant un siècle, à intervalles plus ou moins réguliers, la question de la restauration des fontaines réapparaît. A l'assemblée du 8 juin 1925, la commission artistique rapporte que: *«la fontaine du Suisse (Faucon) et celle du Lion ont été restaurées. Le fût de la fontaine du Suisse a été refait par M. Kaiser, sculpteur, et les deux fontaines furent repeintes par M. Schwarz, peintre. Ces travaux de restauration ont absorbé la plus grande partie de notre avoir. Ils nous obligent à faire des économies aujourd'hui. Consolons-nous en pensant que la restauration de nos fontaines fait honneur à notre ville et à nos artistes. Chacun admire nos belles fontaines, l'élégance de leurs formes, la vivacité de leurs coloris et l'originalité de leurs figures. Elles constituent un patrimoine artistique que nous devons respecter et transmettre intact à nos descendants»*.

En 1933, à nouveau, les fontaines ont besoin d'être restaurées. Toutefois, «faute d'argent, nous ne pouvons rien faire actuellement». Pourtant la SED réussira à mener à bien l'importante restauration de la fontaine de la Vierge entre 1938 et 1941. Elle réunit les quelque 4000 fr. nécessaires pour financer l'opération, confiée une nouvelle fois à Joseph Kaiser, grâce aux subsides obtenus de Pro Jura, de l'Etat de Berne et de la Municipalité ainsi qu'au produit d'une souscription publique.

Les ruines du Vorbourg

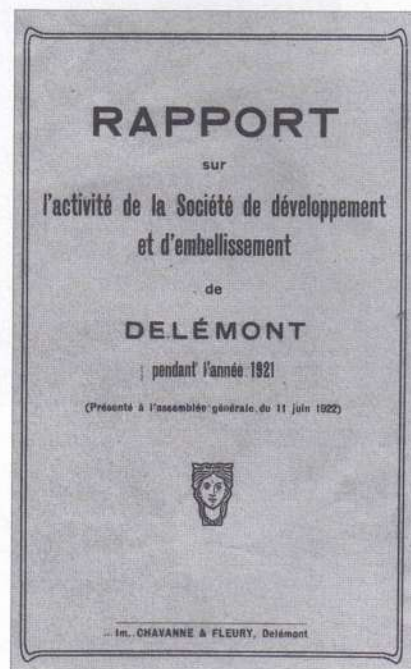
En 1920, tandis qu'elle apporte son soutien moral et financier à la jeune Société des amis du château de Soyhières, la SED est surtout préoccupée de la dégradation de la tour supérieure du Vorbourg: «un écroulement irrémédiable de cet important témoin du passé est à redouter». Aussi s'adresse-t-elle, le 21 septembre, au propriétaire des lieux, la Commune bourgeoise, pour l'inviter à s'intéresser à la conservation de la ruine et à prendre en charge les frais des «travaux essentiels»: «le profil caractéristi-



Le Jardin du Château en 1917: son aménagement et son entretien ont été une des préoccupations constantes de la SED.

que d'un des derniers vestiges de l'imposante forteresse du Vorbourg est un élément indispensable au charme incomparable du plus beau site du Jura». Mais «les temps actuels sont à l'économie», fut-il répondu à la SED.

L'assemblée générale du 27 juillet 1927 décide de maintenir à son programme la protection des ruines du Vorbourg, malgré une proposition - «les démarches que nous faisons depuis une dizaine d'années n'ayant abouti à rien» - de transmettre l'affaire au comité central de l'Emulation. Le contact est rétabli avec la Bourgeoisie, laquelle décide d'allouer en avril 1929 un subside de 500 fr. Sollicité de prendre la direction des travaux de consolidation, l'architecte lauffonnais Alban Gerster estime leur coût à 1000 fr. Finalement, l'assemblée bourgeoise du 11 janvier 1931 accède à la demande de la SED d'élever son subside à ce montant. Mais elle pose deux conditions: les 1000 fr. ne seront versés qu'à la fin des travaux et que la SED obtienne que ces ruines soient classées comme monument historique. Les démarches ayant pris du temps, les travaux effectués en automne 1931 étaient achevés, quand le Conseil-exécutif décida le 31 décembre de porter les ruines du château du Vorbourg à l'inventaire des objets d'art et monuments historiques protégés par l'Etat.



Couverture du rapport d'activité 1921.

Simultanément se posait à la SED le problème de la conservation d'un autre monument historique menacé de disparition: le pont de la Maltière. Mais l'enjeu était plus complexe: le vieil ouvrage était-il encore à sa place dans un environnement urbain moderne?



Joseph Kaiser apportant les dernières retouches à la copie de la statue de la Vierge lors de la restauration de la fontaine menée à bien par la SED en 1941. (Collection privée)

Développement de la ville et politique d'urbanisme

Le Pont de la Maltière, menacé par l'auto, sauvé par la crise

A l'assemblée du 19 juillet 1929, «le problème de la circulation en ville, et plus particulièrement entre la ville et la gare, est longuement agité. Le pont de la Maltière est l'objet qui forme le centre de la discussion: «Démolira, démolira pas»? Les avis sont très partagés. Partisans et adversaires de la démolition du vieux pont historique échangent des arguments aussi solides

que la voûte de la construction. En fin de compte, on a l'impression que la question n'a pas encore été étudiée d'une manière approfondie. Notre société suivra de près les événements».

En juillet 1928, la Commission des Travaux publics avait été chargée d'étudier le remplacement du pont de la Maltière. Le 4 juin 1929, Irmin Lévy, ingénieur lui avait soumis quatre variantes de nouveau pont:

1. Du bas du Cras des Moulins à la route de Rossemaison (103'000.- fr.),
2. Du bas du Cras des Moulins à l'avenue de la Sorne (96'000 fr.),

3. De la Blancherie (carrefour de la fabrique d'horlogerie) à la route de Rossemaison (102'000 fr.),
4. Reconstruction du pont de la Maltière en béton armé (33'000 fr.).

La commission choisit le quatrième projet. En février 1930, une pétition de 197 citoyens demande la démolition du pont et la construction d'un ouvrage moderne ouvert à toute la circulation. Motif principal: le pont de la Maltière étant interdit à la circulation, tout le trafic entre la ville et la gare converge vers le pont du Terminus, d'où un encombrement dangereux à certaines heures.

Le 22 mai, à la demande du Conseil municipal, une assemblée extraordinaire de la SED examine les projets, plans, devis et autres pièces relatives à la construction du nouveau pont. Les avis sont partagés quant à la démolition du pont comprise dans la variante IV; plusieurs seraient favorables à la variante III (près de la Blancherie), laquelle permettait sa conservation: «le développement de la circulation et l'avenir de la ville demandent que ce soit vers l'ouest que l'on améliore les voies d'accès». L'assemblée ne prendra finalement pas position et se contentera d'envoyer à l'exécutif communal un extrait du procès-verbal.

Le 3 juin, le Conseil communal discute de deux des variantes: celle avec un pont reliant directement le Cras des Moulins à la rue du Voirnet, et celle de la rue de Stand à la route de Rossemaison par la Blancherie. Mais, la situation financière ne permet pas de prendre une décision immédiatement.

Le 14 janvier 1931, le Conseil communal prend connaissance d'une nouvelle pétition de 307 citoyens demandant la convocation d'une assemblée communale pour décider du remplacement du pont de la Maltière et d'une démarche de quatre personnes – membres actifs de la SED – auprès de la Direction de l'instruction publique tendant à son classement parmi les monuments historiques. Le 9 mars 1931, le Conseil décide de:

- proposer à l'assemblée communale la démolition du pont de la Maltière et son remplacement par un pont de construction moderne;
- renvoyer la votation des crédits jusqu'au moment où les disponibilités de la commune le permettront, attendu qu'il y a des travaux plus urgents à exécuter.

L'assemblée communale du 12 mars, par 260 voix contre 151, repousse d'abord une motion d'ordre demandant le renvoi du

projet pour étude, puis, au vote final, accepte, par 245 oui contre 108 non, la proposition du Conseil communal. Mais elle accepte également de suivre ce dernier sur le deuxième point en refusant de voter les crédits nécessaires (38'000 fr.) «pour le moment» par 145 voix contre 41. Le *Démocrate* du lendemain faisait ce commentaire prémoniteur: «le vieux pont, objet de tant de discussion, est condamné à disparaître, mais on attendra des jours meilleurs – si ce n'est les calendes grecques».

Le *Démocrate* du 4 mars, qui faisait le point de la situation avant l'assemblée communale présentait longuement l'avis des pétitionnaires et celui des adversaires de la démolition, parmi lesquels Gustave Riat, au nom de la SED. Mais celle-ci ne s'était pas manifestée clairement, quand l'occasion lui en avait été donnée.

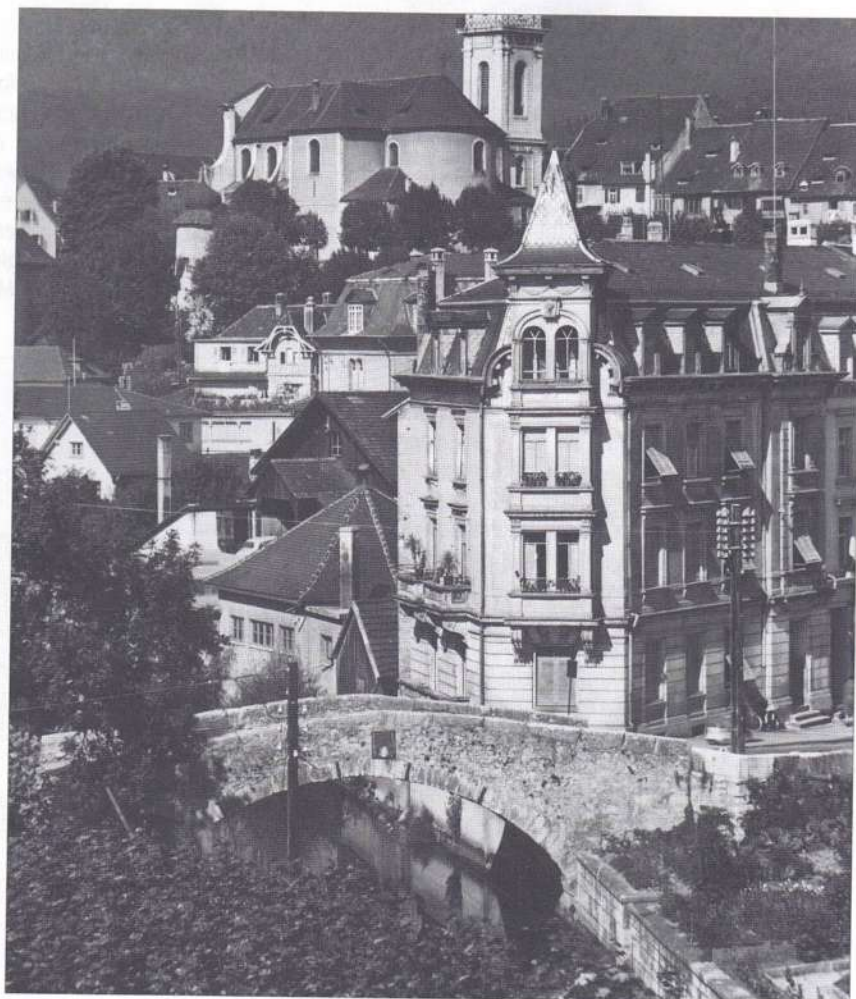
Préserver le cachet de la vieille ville

Le souci exprimé alors par le président «de conserver toutes les constructions qui donnent un cachet à la ville» s'est aussi manifesté à l'égard des particuliers. En 1945, «estimant que cette maison de caractère tout spécial (était) la dernière dans notre ville», la SED était intervenue auprès du propriétaire du N° 34 de la rue de l'Hôpital qui voulait démolir la porte cochère et la porte d'entrée datant de 1599. Après de «laborieuses démarches» et le versement d'un subside de 1000 fr., le propriétaire avait accepté de «maintenir l'état actuel». En 1955, un nouveau projet de transformation de la façade de cet immeuble suscite l'opposition de la SED. De «pénibles transactions» aboutirent à un compromis: le propriétaire s'engagea à conserver intactes les fenêtres à meneaux et la porte avec le millésime; en revanche, «pour une transformation rationnelle de l'immeuble», il supprima le porche de grange en plein-cintre.

A fin 1954, le projet de démolition des bâtiments de l'Ours et de la Fleur de Lys pour les remplacer par un bâtiment moderne suscite des réactions dans la presse, notamment de Pro Jura et de la Société jurassienne d'Emulation. La SED adresse une lettre aux autorités communales pour les prier de «maintenir le cachet actuel de la Grand-Rue» en veillant, lors de transformations futures, «à ce que le profil des toits reste comme il est actuellement et que l'on n'y érige pas un bâtiment de style trop moderne». La question ressurgit en 1958, quand la démolition des bâtiments devient imminente. A toutes fins utiles, la SED fait photographier la Fleur de



Projet de construction d'une villa au toit plat, de style moderne, «genre Le Corbusier» à l'avenue de la Gare. Consultée par les autorités, l'assemblée de la SED du 5 avril 1929, divisée, décida par 11 voix contre 9 de ne pas donner de préavis, tout en émettant le vœu que le propriétaire donne à son bâtiment «un cachet d'élévation». Ce qui fut fait. (Archives de la Ville de Delémont)



Le Pont de la Maltière vers 1950, sauvé de la démolition par le mauvais état des finances communales dans les années trente. (Fonds Rais de la Société jurassienne d'Emulation)



La maison N° 34 de la rue de l'Hôpital avec la porte cochère que la SED tenta en vain de sauvegarder en 1955. (Fonds Rais de la Société jurassienne d'Emulation)

Lys sous divers angles par Max Meury. Mais «elle ne pourra rien faire dans cette construction», déplore le comité.

En revanche, le 7 juin 1960, la SED décide de faire opposition à la construction d'un immeuble de 27 m de hauteur à la place de l'ancienne maison Kaiser au milieu du Cras des Moulins. Le 31 mai, le Conseil municipal l'avait déjà fait contre ce projet de deux architectes bâlois, «attendu que ce bâtiment, dont le toit-terrasse serait au niveau des faîtes de la pittoresque rangée de maisons de la rue de l'Eglise, serait trop rapproché de la vieille ville pour ne pas gêner l'aspect». L'erreur commise en 1957, regrettée par la suite, en préavisant favorablement la construction de la maison-tour de la Coopé à la Maltière avait rendu prudent le Conseil. Après l'échec d'une séance de conciliation, la question fut tranchée par l'adoption du plan de la zone de protection de la vieille ville et le règlement de construction y relatif par l'assemblée communale du 28 mars 1962, en même temps que ceux concernant la vieille ville. Quelques années plus tard, la maison Kaiser fut démolie et remplacé par un immeuble en béton répondant néanmoins aux normes établies.

La longue gestation du règlement d'urbanisme

Pendant la guerre, la SED, inquiète «des atrocités qui sont commises dans le

domaine de l'urbanisme», examine le moyen «d'écarter autant que possible les erreurs que l'on commet en érigeant de nouveaux bâtiments, en réparant ou en transformant les maisons existantes». Au comité du 23 septembre 1942, le président Etienne Philippe propose de mettre à l'étude l'établissement d'un règlement d'urbanisme. En février 1944, la Muni-

palité, «constatant les atteintes qui sont faites au cachet de la ville par toutes sortes de constructions de mauvais goût», décide la création d'une commission d'urbanisme à qui tous les projets de construction devraient être soumis. Sa première tâche consistera à élaborer un règlement, le règlement des constructions en vigueur datant de 1907.

La SED est associée à la démarche. A fin mai 1945, son comité prend connaissance d'un rapport très détaillé d'une jeune architecte, Jeanne Bueche, mandatée pour élaborer un règlement d'urbanisme. Mais il ne peut pas y être donné suite à cause de l'absence de plan d'alignement sanctionné par l'Etat, car celui-ci devait servir de base au règlement d'urbanisme. Aussi la SED demande-t-elle à la Municipalité d'activer l'élaboration de ce plan. Il existait bien un projet, établi par Irmin Lévy, à la suite d'une demande pressante du Conseil-exécutif du 28 mai 1930, lequel fut jugé suffisant durant une décennie où il a été peu construit: il était «consulté pour chaque demande de permis de bâtir et appliqué dans la mesure du possible».

Au printemps 1946, la commune, «au vu de la recrudescence d'activité dans le bâtiment» se décide à mettre au point un plan d'alignement à soumettre ultérieurement à l'assemblée communale et à la sanction du gouvernement cantonal. Le crédit est voté par l'assemblée communale du 16 avril. Pour sa part, le comité de la SED juge nécessaire d'intéresser le public à la question du règlement d'urbanisme.



Le café de la Fleur de Lys et le restaurant de l'Ours photographiés par Max Meury peut avant leur démolition à la fin des années cinquante. (Fonds Rais de la Société jurassienne d'Emulation)

Le 9 mai, Jacques Béguin, architecte à Neuchâtel et expert en la matière, vient exposer la conception moderne de l'urbanisme lors d'une séance réunissant, avec Jeanne Bueche et Irmin Lévy, Louis Lovis, maire, les conseillers municipaux Charles Chèvre, Paul Moeckli et Etienne Philippe, aussi président de la SED, Gustave Riat, fils, pharmacien, M. Jules Cuenat, chef d'exploitation du Service du gaz, Joseph Parpan, chef des Services industriels, tous trois aussi membres du comité de la SED, ainsi qu'Arthur Farine, voyer-chef.

Après que Lévy eut présenté son projet de plan d'alignement, l'architecte neuchâtois constate que, dans le domaine de l'urbanisme, «à Delémont on en est encore à la conception d'il y a une vingtaine d'années». Le premier acte du processus à suivre est l'établissement d'un «plan de zonage». Pour cela, il faut calculer les possibilités d'agrandissement de la localité sur 40 ans, en tenant compte de l'évolution démographique probable et du fait que les personnes occupent un espace plus grand que dans les siècles passés. Sur la base d'une enquête sur les surfaces occupées et les terrains libres, on peut déterminer le périmètre urbain. A l'intérieur, il faut séparer la vieille ville, qui devra être conservée, de la nouvelle ville, où on délimitera les quartiers selon la hauteur des constructions. On séparera les zones industrielles des zones d'habitation.

Le Conseil décide d'associer Jacques Béguin aux travaux de Jeanne Bueche et Irmin Lévy. Mais, le 17 août 1947, la SED constate que «le plan d'urbanisme toujours plus nécessaire est malheureusement encore à l'état de projet». Enfin, le 20 janvier 1948, un crédit de 22'000 fr. pour l'établissement d'un plan d'alignement et d'urbanisme est accepté tacitement par l'assemblée communale. Le 10 novembre, le Conseil nomme une commission spéciale d'urbanisme de 19 membres, présidée par Etienne Philippe et composée du chef du dicastère des Travaux publics, du voyer-chef, de l'architecte des Rondez, des directeurs de la coutellerie et de la Manufacture de boîtes, d'un ingénieur agronome, du chef de gare, de trois notaires, deux entrepreneurs, un ferblantier, un géomètre, un instituteur, un représentant de la Bourgeoisie et un du Cartel syndical.

Selon le procès-verbal de l'assemblée de la SED du 8 juillet 1949, «M^{me} Bueche a terminé un projet de règlement d'urbanisme, qui doit être soumis prochainement à l'assemblée communale». Pourtant, au début 1953, à l'installation de la majorité socialiste, le dossier n'a guère avancé. Pour acti-

ver les travaux, qui en sont encore au stade préliminaire, le nouveau Conseil municipal réunit les professionnels concernés pour revoir leurs contrats et confie le dossier à la Commission des travaux publics. L'adoption d'un règlement d'urbanisme et d'un plan des zones est inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée communale du 23 mars 1955. Surprise! «Etant donné les nombreuses oppositions (...) et le fait que les électeurs ne soient pas suffisamment orientés», le Conseil retire cet objet; il est remplacé par une séance d'orientation, tenue après liquidation de l'ordre du jour.

Finalement, il faudra encore attendre jusqu'au 26 juin 1964 pour qu'un règlement d'urbanisme et un plan de zones, retravaillés par un nouveau groupe d'experts, soit adopté «à titre provisoire».

■ Animation culturelle

La SED ne s'est pas contentée d'entretenir et mettre en valeur le patrimoine architectural, elle a également pris des initiatives dans le domaine de l'animation culturelle. Toutes n'ont pas été couronnées de suc-



Affiche de la première et unique grande exposition artistique jurassienne mise sur pied par la SED. (Collection F. Enard, Delémont)

cès. Grâce à son entremise, l'Orchestre de la Ville, qui sommeillait depuis vingt ans, a été reconstitué en janvier 1922: un comité fut mis sur pied, les anciens membres furent recherchés et une assemblée fut convoquée. En revanche, Delémont ne sera jamais doté d'un kiosque à musique, malgré les efforts de la SED.

Le kiosque à musique

Le 28 juillet 1914, réitérant le vœu déjà exprimé unanimement par «toutes les sociétés artistiques de la ville» en 1885, la SED adresse au Conseil communal les projets élaborés à sa demande par quatre architectes «en le priant de bien vouloir entreprendre, dans le plus bref délai possible, la construction de ce kiosque tant réclamé par nos sociétés artistiques locales». Mais, quelques jours plus tard, la mobilisation générale relègue ce projet à l'arrière-plan.

La question revient à l'ordre du jour à l'assemblée générale du 7 mai 1923: «le pavillon de musique répond à un besoin pressant. Les moyens d'arriver au but seront examinés par notre société de concert avec les présidents des sociétés intéressées. Nous ne voyons pas encore comment réunir les fonds nécessaires à la construction». Le maire ne souhaite pas que la caisse communale soit mise à contribution. Une commission restreinte est chargée de présenter des propositions. Le temps passe. En septembre 1930, le projet est toujours à l'étude. Le 27 septembre 1932, M. Giovannoni, architecte, présente un avant-projet devisé à 8'000 fr. Le Projet d'un pavillon à musique dans le jardin du château présenté le 12 juillet 1933 s'élève à 13'000 fr. Mais où trouver l'argent? La crise et la guerre passées, cette question revient dans les délibérations du comité. En octobre 1953, il veut insister pour qu'enfin ce pavillon soit réalisé. Cependant, le 6 mai 1955, il estime que «cette affaire n'est pas dans nos attributions», mais enverra toutefois une requête au Conseil communal pour qu'il étudie son financement et sa construction». Dès lors, le kiosque à musique disparaît des préoccupations de la SED.

L'Exposition des peintres et sculpteurs jurassiens en 1922

En revanche, une autre initiative dans le domaine artistique connaîtra un beau succès. En 1921, sur proposition de sa commission artistique, la SED décide d'organiser pendant les vacances d'été une exposition des peintres et sculpteurs jurassiens et des artistes étrangers. Dès décembre, un comité ad hoc est formé. Il a pour

tâches: la rédaction du règlement de l'exposition, la conclusion d'une assurance des objets exposés (vol, incendie, transport), l'organisation de la surveillance des locaux, l'établissement du budget, l'institution d'une tombola et la confection d'un catalogue. A l'assemblée générale du 19 mai, le président se réjouit: «Notre initiative a suscité dans le monde des artistes et des amateurs jurassiens comme celui des possesseurs d'œuvre d'art un enthousiasme extraordinaire». Les musées de Bâle, Berne, Bienne et Saint-Imier prêtèrent leur concours. Près de mille œuvres – tableaux, gravures, sculptures d'artistes anciens et modernes – furent présentées dans les salles du premier étage du château.

L'exposition, inaugurée le samedi 29 juillet, connut un grand succès populaire. Elle devait se terminer pour la rentrée des classes le 28 août. Mais, afin aussi d'assurer aussi son succès financier, elle fut prolongée d'une semaine, les représentants des établissements scolaires ayant accepté de reporter la rentrée au lundi 4 septembre. Le nombre des visiteurs – quelque 5000 – dépassa les espérances. Les exposants «n'ont eu qu'à se louer de s'être dérangés», car il s'est vendu pour près de 7000 fr. de tableaux et de sculptures, le canton de Berne en achetant pour 3000 fr. Le président Gustave Riat qualifia cette exposition de «très utile» pour le Jura, pour la ville de Delémont, pour la Société et pour chacun en particulier: «*Tout en nous faisant découvrir les richesses artistiques de notre pays, elle a contribué à élever nos cœurs vers le beau, vers le bien, vers le bon*».

Si la SED n'a plus organisé de manifestation artistique de cette importance, elle a toujours continué à soutenir certaines initiatives dans le domaine culturel.

Deux réalisations marquantes

L'ouverture des bains publics en 1923

Lors du comité du 5 juin 1913, dans les divers, la discussion porte sur la question des bains publics: «*Cette question déjà plusieurs fois soulevée devrait enfin être résolue. Le Conseil communal invite notre société à prendre cette initiative, mais comme la charge serait trop lourde, il faudrait au moins que la municipalité garantisse l'argent emprunté. Nous pourrions peut-être exploiter cette innovation et en retirer quelques bénéfices, mais au préalable une étude approfondie du sujet s'impose*».

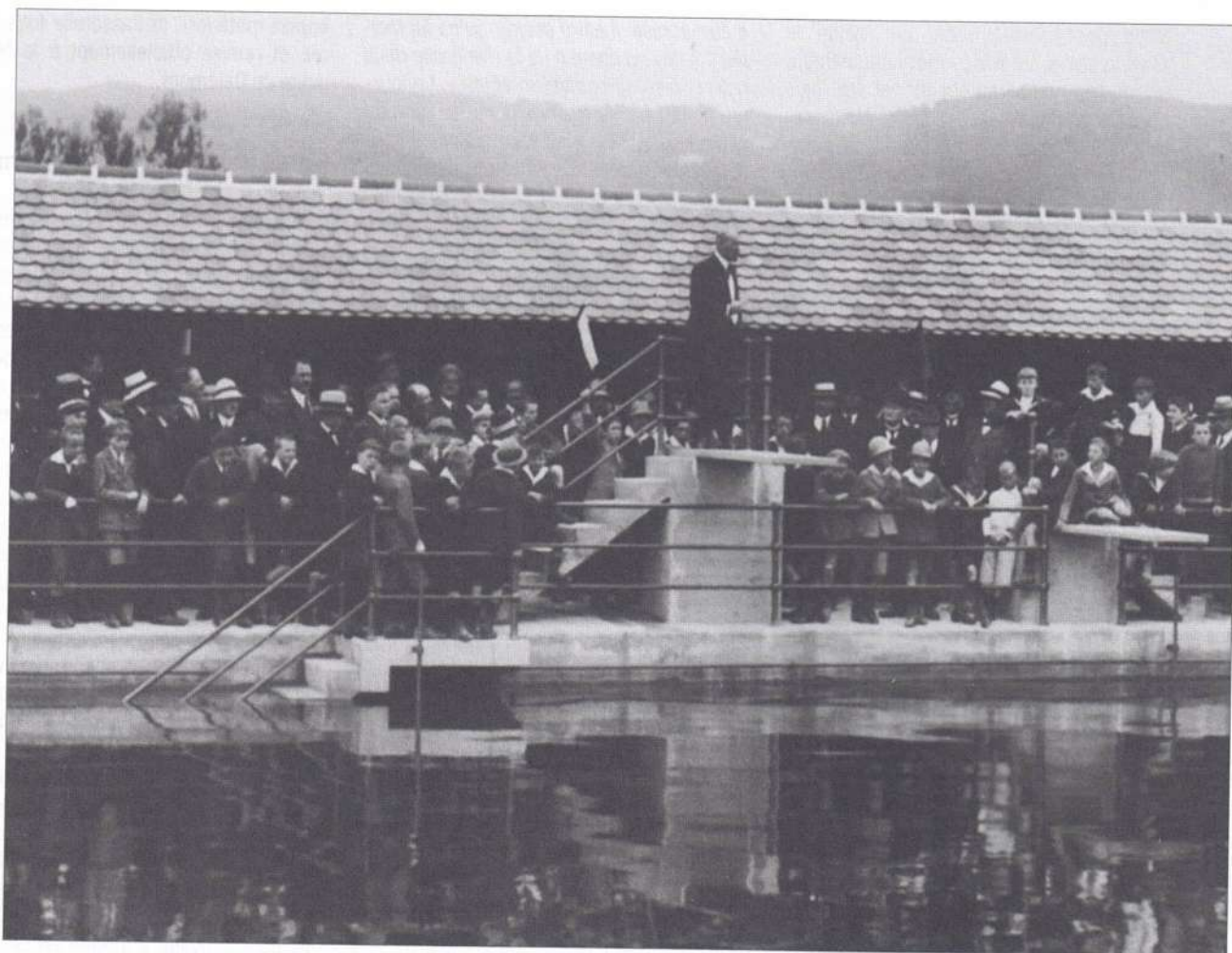
Dès juillet 1911, le Conseil communal avait mis à l'étude cette question. Le 21 avril

1915, le Conseil décide d'inviter la SED à lui soumettre «les plans, devis et rendement au sujet de l'établissement de ces bains froids». Le comité de la SED, qui avait déjà entrepris des démarches à ce propos, accepte le mandat. Le 16 juillet 1915, il prend connaissance du projet élaboré par l'ingénieur Hauri et adopte les conclusions suivantes:

- a) Vu les circonstances, s'en tenir à la construction d'un seul bassin de 50 x 8 m, un agrandissement ultérieur étant possible.
- b) Engager la Municipalité à prendre à sa charge la construction, l'administration et la surveillance des bains publics. L'idée d'une combinaison d'un financement public et d'une société par actions a été écartée après examen.
- c) Le rendement des bains publics n'est pas considérable, il suffit tout au moins à couvrir les frais: amortissement et intérêts du capital, entretien et surveillance.
- d) Une décision rapide permettrait d'utiliser la main-d'œuvre militaire, eu égard au caractère d'utilité publique du projet, ce qui entraînerait une réduction sensible du coût des travaux.

Le dossier est transmis au Conseil municipal, mais celui-ci remet sa décision à plus tard. Il bute sur «la question budgétaire». Paradoxalement, c'est la gravité de la crise économique de 1921-1922 qui va accélérer la réalisation du projet, dont l'exécution avait été, «faute de moyens financiers, ajournée à des temps meilleurs». Ce ne sont pas les soldats mobilisés pendant la guerre, comme le suggérait la SED, qui construiront les bains publics, mais les chômeurs. Si la commune de Delémont n'a pas été parmi les plus touchées par la crise, néanmoins «un nombre assez considérable de chômeurs se vit contraint à avoir recours à l'aide publique». C'est pourquoi la municipalité mit sur pied des grands travaux: la correction de la Sorne de mars 1921 à janvier 1923, la canalisation de la rue de Chêtre durant l'hiver 1922/23 et de mars à décembre 1922 la construction des bains publics et la prolongation de la rue du Stand.

Le 19 août 1921, la SED s'adressait au Conseil municipal pour proposer sa collaboration au cas où celui-ci, pour donner du travail aux chômeurs, reprendrait le dossier des bains publics, «une œuvre d'utilité publique réclamée depuis bientôt un quart de siècle par notre population». Quelques jours auparavant, le Conseil municipal avait déjà inclus les bains publics dans la liste des travaux à faire exécuter dès l'achèvement des tronçons I et II de la correction de la Sorne.



Un des orateurs lors de l'inauguration des bains publics, le 20 mai 1923. (Archives de la Ville de Delémont)

Le 8 décembre, l'architecte Alfred Masset soumet les plans et devis d'un projet estimé à 150'000 fr. au Conseil communal, qui transmet aussitôt le dossier à la Commission des travaux publics et sollicite également le préavis du Conseil de bourgeoisie, de la société La Vie au Grand Air et de la SED. Cette dernière répond: «Les plans des futurs bains publics paraissent conçus d'une façon aussi judicieuse que rationnelle et ils répondent en tous points à l'idée que nous nous faisons d'un établissement de bains agréablement situé et confortablement aménagé». Une seule réserve: une réduction du coût n'est-elle pas possible tout en cherchant à bien faire? Le Rapport du dicastère des Travaux publics à l'intention du Conseil communal du 16 février 1922 préconise l'exécution du projet tout en proposant, par rapport au projet «idéal», quelques modifications des installations pour réduire le coût à 116'000 fr.

Le 2 mars 1922, le conseiller Jacques Bolli présente à une assemblée communale extraordinaire une demande de crédit de 134'000 fr. pour l'établissement de bains publics et la prolongation de la rue du

Stand. Le terrain choisi, situé entre la place des Sports et le Ticle, est offert à des conditions très raisonnables. L'installation comprendra un bassin de 60 x 20 m, alimenté par l'eau du Ticle, avec mur en béton; le radier du bassin sera revêtu d'un plancher en bois, reposant sur des traverses bétonnées; la profondeur variera de 60 cm pour les enfants à 2 m 60. Les bâtiments, réduits au strict nécessaire, construits en grande partie en bois fourni par la bourgeoisie, comprendront le hall d'entrée, le local du concierge et les W. C. Les douches seront placées à ciel ouvert. Le bassin sera flanqué d'un promenoir de 4 m de largeur, couvert de grillage en bois et clôturé par un grillage de 2 m 15 de hauteur. Dix cabines fermées seront aménagées de chaque côté. Grâce à ses démarches pressantes, la Commune a obtenu de l'Office cantonal du travail des subventions pour 30% du chiffre total de dépenses et de 40% des salaires présumés, soit 69'680 fr., plus de la moitié du coût.

Les raisons qui motivent le Conseil pour la mise en exécution immédiate de ces travaux sont: 1) la nécessité absolue de procu-

rer du travail aux chômeurs; 2) l'opportunité de profiter de subventions considérables offertes momentanément; 3) la réalisation d'un «droit légitime» réclamé depuis de nombreuses années par la population; 4) l'occupation d'une soixantaine de chômeurs pendant trois à quatre mois ainsi que «du travail pour nos artisans qui, eux aussi, méritent notre attention». Sans discussion, l'assemblée adopte la demande de crédit.

Les travaux de terrassement débutent immédiatement. De mars à décembre, quelques dizaines de chômeurs – horlogers, les plus nombreux, couteliers, mécaniciens, mouleurs, manœuvres, etc. – effectuent l'essentiel des travaux de bétonnage et de maçonnerie, encadrés par un contre-maître et quelques ouvriers de métier des entreprises Borrini Frères et Giovannoni & Cie. Charpenterie et menuiserie, couverture, peinture et gypserie, installations sanitaires, serrurerie et ferblanterie, barrière sont adjugés, après un appel d'offres, à une douzaine d'artisans de la place.

Le dimanche 20 mai 1923, près de mille personnes assistent à l'inauguration offi-

cielle des bains publics, qui, selon le *Démocrate* du 22 mai, «sont certainement parmi les mieux aménagés et les plus coquets du pays». Tout d'abord, Alexandre Hof, maire, rappela que «depuis de nombreuses années, l'installation de bains publics à Delémont était un postulat de tous ceux qui s'occupent de l'hygiène et de la salubrité publiques. Il y aurait sans doute déjà une ou deux décades que la ville de Delémont serait dotée de bains publics, si la question des frais importants occasionnés par l'érection de ceux-ci n'avait pas fait hésiter si longtemps les autorités de notre ville». Le chef du dicastère des Travaux publics énumère ensuite les travaux que la Municipalité avaient exécutés, en profitant des subventions du canton et de la Confédération, pour combattre le chômage et travailler à l'assainissement et à l'embellissement de la ville.

Quant au D^r Jeanneret, au nom de l'association Pro Corpore de la Suisse romande, il salue cette réalisation, convaincu des services que rendront les bains publics dans le domaine de la santé de la population. Il passe en revue les effets bénéfiques et stimulants du bain froid et de «l'exercice complet» qu'est la natation. «Pour que les bains froids et la natation, poursuit-il, produisent les effets hygiéniques, physiologiques et sportifs signalés ci-dessus, il faut qu'ils puissent être pratiqués fréquemment, régulièrement, copieusement». La Grande Ecluse, «piscine naturelle trop éloignée», ne pouvait pas rendre les mêmes services: d'une part, son eau était trop froide pour pratiquer la natation comme sport, d'autre part, «les femmes ne pouvaient aller s'y baigner à l'aise». Après «le charmant et souvent pittoresque discours de M. le D^r Jeanneret», le maire déclare officiellement ouverts les bains publics de Delémont.

La Passerelle du Colliard (1931)

Autre réalisation d'intérêt public à mettre au crédit de la SED, la construction de la passerelle du Colliard, entreprise plus modeste, mais menée par elle de bout en bout. A l'assemblée du 8 juin 1925, parmi les travaux projetés figure un nouvel objet: le rétablissement, depuis longtemps demandé, de la passerelle, «qui existait autrefois sur la Birse, au-dessous du Gour gonflant», c'est-à-dire un peu en aval de son confluent avec la Sorne. Le 1er juin 1927, le *Démocrate* informe ses lecteurs au sujet de l'initiative de la SED: «La passerelle en question rendra de grands services à notre population. La circulation de véhicules à moteur sur la route cantonale de Delémont à Soyhières est très intense, surtout le dimanche. Le piéton court à chaque instant le risque

d'être écrasé. Il est à désirer qu'on lui facilite l'accès du chemin de la rive droite de la rivière, où il se sentira en sûreté». Le journal se fait l'écho d'une récente réunion du comité de la SED avec les personnes intéressées à la construction de la passerelle. Après examen des plans et devis d'Irmin Lévy, ingénieur, il avait été décidé d'adresser une requête à la Direction des travaux publics, dès que la SED aurait obtenu l'accord des communes de Courroux et de Delémont.

Le 29 mai 1928, le Conseil-exécutif du canton de Berne autorise la SED «à construire une passerelle en béton armé pour piétons sur la Birse à 40 mètres environ en aval de l'embouchure de la Sorne». Œuvre d'intérêt public, le projet rencontra un accueil bienveillant des autorités et des CFF, mais bénéficia aussi du travail non facturé de l'ingénieur, de remises de l'entrepreneur et des fournisseurs ainsi que de la générosité du Moto Club Jurassien, de l'Automobile Club des Rangiers et de la population, comme le montre le décompte général.

En été 1930, la passerelle était achevée. Le 9 mai 1931, au cours d'une cérémonie «d'une simplicité toute démocratique», en présence des autorités de Delémont et Courroux ainsi que des personnes, «qui ont bien voulu nous apporter leur concours désintéressé, soit par leurs conseils, soit par leurs travaux techniques, soit par leur

apport matériel», la passerelle fut inaugurée et remise officiellement à la Municipalité de Delémont.

La SED et la Ville de Delémont

L'histoire de la SED fait ressortir ses rapports étroits avec l'administration communale. Son caractère d'utilité publique est immédiatement reconnu par l'octroi d'une subvention annuelle. Il existe des liens personnels: souvent une ou plusieurs des personnes faisant partie du comité ou des commissions de la société exercent des fonctions, soit au sein du Conseil communal, soit dans des services communaux, les Travaux publics en particulier. Sans être un rouage administratif, la SED apparaît comme une institution auxiliaire précieuse, dans la mesure où elle est capable de mobiliser des énergies bénévoles ou de faire appel à la générosité publique pour le développement et l'embellissement de la ville. Le dialogue est constant entre elle et les autorités. Non seulement, année après année, elle adresse des requêtes ou des suggestions aux autorités municipales, mais elle a aussi pris des initiatives, dont certaines ont débouché sur des réalisations importantes, telles que celles évoquées plus haut. De son côté, la Municipalité a souvent consulté la SED et parfois l'a invitée à étudier ou se charger d'un problème.

Passerelle du Colliard: décompte général

Dépenses

Dépenses effectives	8434.00.-
Entreprise en bâtiments M. Broggi-Rickli, Delémont	7068.00.-
Divers	1366.00.-
Dépenses non facturées	4570.00.-
Fers: Société Louis de Roll (Les Rondez)	844.50.- (et terrain)
Ciment: Fabrique de Ciment de Bellerive/Liesberg	1536.00.-
Sable: Bangerter & Cie, Lyss	150.00.-
Gravier: Entreprise M. Broggi-Rickli, Delémont	100.00.-
Graphite: Société Louis de Roll	50.00.-
Plans, devis et: Irmin Lévy, ingénieur (17 % de 11'114.50)	1889.50.-
Total	13004.00.-

Recettes

Municipalité de Delémont: avance sur subsides 1931-1939	4000.00.-
Subsides en nature (dépenses non facturées)	4570.00.-
Collecte faite par les filles de l'Ecole secondaire	1011.50.-
Municipalité de Delémont	300.00.-
Moto Club Jurassien	100.00.-
Automobile Club Les Rangiers	300.00.-
Caisse de la SED	2822.50.-
Total	13004.00.-



Remise par la SED de la passerelle sur la Birse à la Municipalité de Delémont, le 9 mai 1931. Au premier plan: le maire Gaston Girod (avec le parapluie) devant le président de la SED Gustave Riat. (Archives de la Ville de Delémont)

Durant les cent ans de son existence, la SED peut tirer un bilan très positif de ses relations avec les autorités communales. Inévitablement, tous les désirs, requêtes ou réclamations de la SED n'ont pas obtenu le résultat souhaité. Souvent, il a fallu s'y reprendre à plusieurs reprises pour que certains projets se réalisent, à cause des lenteurs administratives ou de la précarité des finances communales. On récriminait un peu, mais on faisait preuve de patience. A notre connaissance, une seule fois la collaboration entre les deux partenaires fut remise en question.

A la séance du comité du 7 novembre 1974, «c'est alors que s'ouvre une discussion très nourrie, au cours de laquelle chacun s'exprime avec une certaine passion. Les problèmes d'affichage, d'aménagement du parc de la promenade, des alentours de l'Eglise, la promenade des chiens, la décoration du Gros Sceut (fr. 130'000.-) faite par un artiste désigné par l'architecte, le monument de la place de la Poste (Fr. 100'000.-), sont rapidement abordés sous un angle bien particulier: dans tout cela, quelle est l'utilité de notre Société de déve-

loppement et d'embellissement? Il semble bien que l'on ne nous suit pas, que l'on ne tient pas compte de notre avis et, bien, pire!!! Qu'on ne nous consulte même pas dans le domaine de l'aménagement et de l'embellissement. Que de discussions, de lettres restées mortes à la Municipalité, de réponses évasives, et de reproches voilés à ceux qui, faisant fi de toutes ces contingences, veulent «faire quelque chose» à tout prix.»

Conclusion: la SED «devra se remettre en question en 1975:

- Demander à la Municipalité si elle a encore besoin de nous et, si oui, quelles sont nos attributions et qu'attend-on de nous?
- Quelle est, statutairement, notre activité?
- Avons-nous encore une raison d'être en 1975?
- Quelles sont les attributions de Pro Jura, Office jurassien du tourisme et les nôtres, quelle est notre part de la subvention cantonale?»

Selon les procès-verbaux, la remise en question déboucha sur la révision des sta-

tuts qui provoqua la «petite crise» de 1976/77, surmontée en 1978 par la désignation d'un nouveau président, qui relança l'activité de la SED.

Elle put ainsi poursuivre sa mission au service de la collectivité delémontaine. Toutefois, ses rapports avec la Municipalité ont évolué. Dans la première partie de son existence, la SED avait un plus grand espace de manœuvre, dans la mesure où elle jouait un rôle de supplétif, si l'on ose dire, d'une administration communale et de structures touristiques encore embryonnaires. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, avec le développement des services et l'augmentation du personnel de la Commune, d'une part, et la professionnalisation du tourisme jurassien, d'autre part, la SED a vu son champ d'action se réduire. Elle-même, on l'a montré, a largement contribué à cette évolution. Elle a ainsi dû adapter les modalités de son action à la nouvelle donne. Avec succès puisqu'elle réussit encore à mobiliser des bonnes volontés, cent ans après sa fondation.

100 ans de collaboration avec la Municipalité de Delémont: un partenariat fructueux et de longue date à poursuivre sans relâche!

A l'occasion du 100^e anniversaire de la SED, la Municipalité de Delémont tient à adresser ses remerciements à toutes celles et tous ceux qui, année après année, se sont investis afin d'embellir notre ville, la rendre plus attractive et plus conviviale. Fruit du hasard, le Prix Wakker décerné par Patrimoine Suisse en cette année anniversaire est une reconnaissance qui honore non seulement les efforts faits par la ville pour améliorer et valoriser la qualité du patrimoine delémontain: ce prix est aussi le résultat des nombreuses initiatives menées par l'ensemble des milieux qui sont actifs dans la préservation de la qualité et du cadre de vie de Delémont, parmi lesquels la SED occupe une place essentielle.

La Municipalité de Delémont tient, dans ce contexte particulier du Prix Wakker, à

adresser des remerciements tout particuliers pour l'appui financier et logistique qu'a accordé la SED dans le cadre de la mise en place du parcours piétonnier «A la découverte du patrimoine» que chacune et chacun peut librement visiter grâce au balisage et à la signalétique des bâtiments posés dernièrement.

A l'avenir, le Conseil communal souhaite que l'excellente collaboration qui prévaut actuellement puisse se poursuivre, notamment au travers d'échanges réguliers avec les représentants du Comité et, en particulier, au sein de la Commission de la Vieille Ville dont la SED est membre.

Les thèmes et les problématiques qui font l'objet de préoccupations communes et sur lesquels un travail permanent doit être

effectué sont en effet nombreux, notamment: l'amélioration de la qualité des espaces publics et du mobilier urbain; la mise en valeur des parcours piétonniers et des espaces verts; le réaménagement des entrées de ville; l'harmonisation de l'affichage public et de la signalisation touristique; la mise en valeur du patrimoine delémontain, notamment par l'octroi d'aides financières et l'édition de brochures touristiques et promotionnelles...

Autant d'éléments et de dossiers qui nous occuperont encore de nombreuses années et sur lesquels les efforts ne devront pas se relâcher!

*Au nom du Conseil communal:
Renée Sorg, responsable du Département
de l'urbanisme et de l'environnement*

